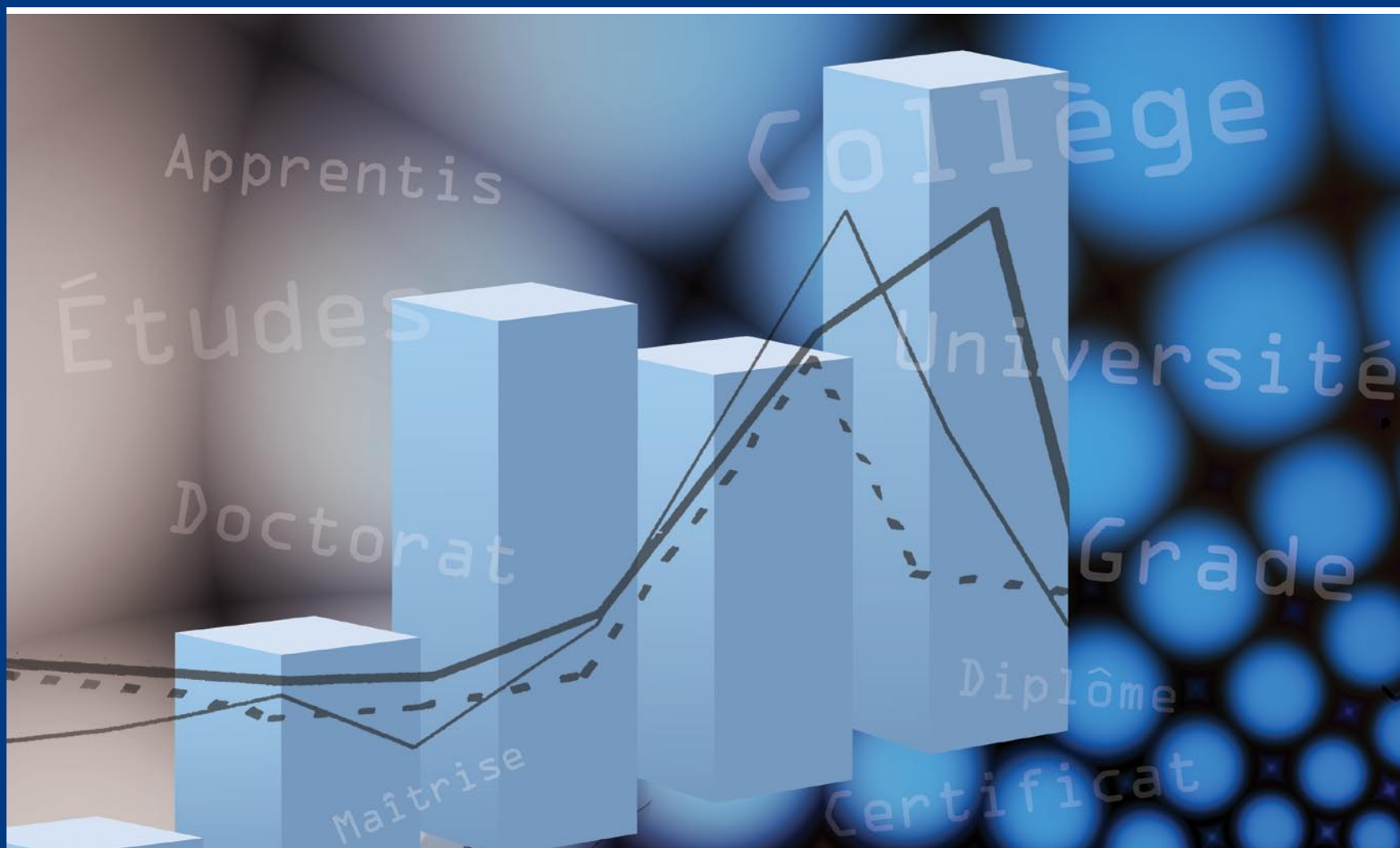


MESURER CE QUI COMPTE POUR LES CANADIENS

Une stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'enseignement postsecondaire

MESURER CE QUI COMPTE POUR LES CANADIENS
Une stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'enseignement postsecondaire



Cette publication est également disponible en version électronique sur le site du Conseil canadien sur l'apprentissage au www.ccl-cca.ca.

Pour obtenir des copies additionnelles de cette publication, veuillez communiquer avec :

Communications
Conseil canadien sur l'apprentissage
215 – 50 rue O'Connor, Ottawa ON K1P 6L2
Tél. : 613.782.2959
Télééc. : 613.782.2956
Courriel : info@ccl-cca.ca

© 2007 Conseil canadien sur l'apprentissage

Tous droits réservés. Cette publication peut être reproduite en partie ou dans sa totalité avec la permission écrite du Conseil canadien sur l'apprentissage. Pour obtenir cette permission, veuillez communiquer avec : info@ccl-cca.ca. Ce document ne doit être employé qu'aux fins non commerciales.

Veuillez citer cette publication selon le format suivant :

Conseil canadien sur l'apprentissage (2007). Rapport sur l'apprentissage au Canada 2007, *Mesurer ce qui compte pour les Canadiens : Une stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'enseignement postsecondaire*. Ottawa, Canada. Page(s).

Date de publication : septembre 2007.
Ottawa, Ontario

ISBN 978-0-9783880-4-1

Also available in English under the name: *Report on learning in Canada 2007, Measuring What Canadians Value: A Pan-Canadian Data Strategy for Post-secondary Education*

Le Conseil canadien sur l'apprentissage est un organisme indépendant à but non lucratif financé en vertu d'une entente avec Ressources humaines et Développement social Canada. Il a pour mission de favoriser et de soutenir la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en ce qui concerne l'apprentissage à tous les stades de la vie, depuis la petite enfance jusqu'au troisième âge.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	1
Une stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'enseignement postsecondaire.....	5
01. Une main-d'œuvre compétente et polyvalente	15
02. Innovation, création du savoir et transmission des connaissances...21	
03. Des citoyens actifs et en santé	27
04. Un enseignement postsecondaire de qualité	31
05. et 06. Possibilités et accès pour les Canadiens ainsi que participation et réussite des groupes sous-représentés.....	37
07. Apprentissage tout au long de la vie	43
08. Abordabilité	47
ANNEXE 01 : Enquêtes sur l'enseignement postsecondaire	51
ANNEXE 02 : Notes en fin d'ouvrage.....	61
ANNEXE 03 : Bibliographie	63

SOMMAIRE

Fruit du travail du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), la *Stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'enseignement postsecondaire* se veut un plan exhaustif de collecte et d'utilisation des données nécessaires pour assurer la réussite soutenue du secteur de l'enseignement postsecondaire (EP) au Canada.

Le présent document fait valoir qu'une stratégie de données pour le secteur de l'EP au Canada est une condition essentielle à la prospérité future, au développement durable et à la cohésion sociale. En l'absence d'une telle stratégie, nous ne pourrions réaliser le plein potentiel des énormes investissements fédéraux, provinciaux, territoriaux et individuels dans l'EP, et il sera impossible d'améliorer la cohérence, la coordination et la comparabilité, toujours inatteignables à l'échelle nationale. Par ailleurs, le Canada pourra encore difficilement comparer l'état et le rendement de son secteur de l'EP à celui de pays concurrents.

La présente stratégie donne suite au rapport *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain*, publié par le CCA en 2006, qui proposait un ensemble de huit buts et objectifs pour le secteur de l'enseignement postsecondaire. En effectuant l'analyse des données nécessaires au suivi des progrès vers l'atteinte de ces huit buts et objectifs, le présent document aborde des aspects clés tels que les éléments de données, les points de repère, les cibles et les mécanismes nécessaires à la réalisation d'une stratégie de données. Il tend à démontrer qu'en l'absence d'un champion et d'un processus favorisant la participation des diverses parties intéressées, les progrès seront limités.

L'urgence de la situation devrait se faire clairement sentir à la lecture de l'information présentée. Les enjeux sont en effet trop importants pour attendre qu'il y ait consensus sur tous les aspects d'une stratégie de données avant d'agir. Les gouvernements disposent d'ailleurs déjà de tous les leviers nécessaires à la mise en œuvre et à l'utilisation d'une telle stratégie. Dans le présent document, le CCA propose un processus inclusif qui assurera la mise en œuvre réussie de la stratégie et indique les principales parties intéressées qui devraient être appelées à y participer.

Même si l'information ciblée par la stratégie est grandement nécessaire, le CCA convient que la pleine mise en œuvre du plan représente un objectif à moyen terme.

De vastes discussions devront précéder l'adoption du processus à suivre afin de déterminer les centres de responsabilités ainsi que les ressources humaines et financières requises.

À la lumière de ces constatations, le CCA croit qu'il faut déployer sans attendre les efforts requis pour s'attaquer aux besoins les plus pressants en matière d'information, tout en envisageant la mise en œuvre d'une stratégie d'ensemble. Trois types d'initiatives doivent être entreprises à court terme : 1) l'obtention d'un financement durable et suffisant pour la création des instruments de données essentiels; 2) une collecte de données exhaustives sur des enjeux fondamentaux liés à chacun des huit domaines prioritaires du secteur de l'EP dont il est question dans le présent document; 3) la création immédiate d'un identificateur de l'étudiant, ainsi que la collecte et la publication de données sur le personnel enseignant des collèges, sur l'éducation aux adultes et sur les établissements d'enseignement privés.

Les instruments de données suivants sont des enquêtes menées par Statistique Canada. Ils doivent bénéficier d'un financement stable et suffisant pour fournir, sur une base régulière, des données actuelles et pertinentes qui permettent de mesurer les forces et les faiblesses du secteur de l'EP au Canada :

- » [Enquête sur l'accès et le soutien en matière d'éducation et de formation \(EASEF\)](#)
- » [Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada \(ELIC\)](#)
- » [Enquête nationale sur l'apprentissage \(ENA\)](#)
- » [Enquête nationale auprès des diplômés \(END\)](#)
- » [Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes \(PEICA\)](#)
- » [Système d'information sur les étudiants postsecondaires \(SIEP\)](#)
- » [Système d'information sur les apprentis enregistrés \(SIAE\)](#)

SOMMAIRE

- » Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD)
- » Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC)
- » Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)
- » Enquête auprès des jeunes en transition (EJET – Statistique Canada)

Voici la liste des huit domaines prioritaires qui sont ressortis du rapport du CCA de 2006 sur le secteur de l'EP, ainsi que des éléments pour lesquels des données plus exhaustives sont nécessaires :

Une main-d'œuvre compétente et polyvalente

- Équilibre entre l'offre et la demande de compétences
- Transitions bidirectionnelles entre le marché du travail et les études postsecondaires
- Formation en apprentissage – participation et résultats

Innovation, connaissances et transfert du savoir

- Résultats et retombées des investissements dans la recherche dans l'enseignement postsecondaire
- Effectif et flux des titulaires de doctorats – nombre, pourcentage de la population, équilibre entre l'offre et la demande
- Exode et afflux de cerveaux, mobilité internationale des titulaires de doctorat (dans l'ensemble et par discipline)

Des citoyens actifs et en santé

- Incidence du niveau de scolarité postsecondaire sur la santé des personnes ainsi que sur les systèmes de santé et des services sociaux
- Mesure de la participation à l'« apprentissage par le service » auprès des organismes à but non lucratif (mesure de la participation communautaire)
- Répercussions sociales de l'apprentissage

Un enseignement postsecondaire de qualité

- Taux d'obtention de diplôme, taux de décrochage scolaire et temps nécessaire à l'obtention du diplôme, pour tous les titres de compétences, par

établissement et par programme

- Mesures de la satisfaction des étudiants
- Retombées pour les apprenants

Possibilités et accès pour les Canadiens et participation et réussite des groupes sous-représentés

- Taux d'inscription et de participation dans l'ensemble des établissements postsecondaires
- Persévérance et réussite au niveau postsecondaire, y compris les transitions entre établissements postsecondaires
- Subdivision des données par sous-population, en particulier les apprenants des Premières nations et les apprenants de sexe masculin

Apprentissage tout au long de la vie

- Titres de compétences de niveau postsecondaire et participation à l'apprentissage chez les adultes
- Littératie chez les adultes (de 16 à 65 ans)
- Investissements des employeurs dans la formation et l'apprentissage en milieu de travail

Abordabilité

- Données chronologiques sur l'endettement des étudiants (taux de non-remboursement, délai de remboursement et niveau d'endettement à la fin des études, par établissement d'enseignement postsecondaire, programme, région et situation d'emploi)
- Données sur les méthodes de financement des études postsecondaires
- Stabilité financière des établissements d'enseignement

Pour veiller à l'atteinte de résultats, le CCA a cerné six enjeux dont il faudra tenir compte et qui sont expliqués ci-dessous. L'ensemble de la stratégie et l'annexe en traitent de façon plus approfondie.

COORDINATION EFFICACE DE LA STRATÉGIE DE DONNÉES PANCANADIENNE

Une meilleure coordination et une cohérence accrue entre les divers intervenants seront nécessaires pour assurer l'établissement de priorités dans le cadre de la stratégie, la planification et le financement d'activités prioritaires et l'atteinte de résultats.

SOMMAIRE

Au sein du gouvernement fédéral, les questions liées aux apprenants, au secteur de l'EP et au marché du travail sont principalement du ressort de Ressources humaines et Développement social Canada. Industrie Canada, ministère responsable du portefeuille d'innovation et de la coordination des organismes subventionnaires de la recherche fédéraux, compte parmi les partenaires appelés à jouer un rôle grandissant.

REDDITION DE COMPTES AU PUBLIC

L'établissement d'une stratégie de données pancanadienne efficace pour le secteur de l'EP nécessite la reddition de comptes au public sur une base régulière et la participation active des parties intéressées.

La pertinence de la base d'information en matière d'EP doit pouvoir être vérifiée publiquement par la production régulière de rapports destinés au public, notamment une forme de vérification et d'évaluation externes. Les parties intéressées doivent être mises à contribution pour veiller à ce que la base de données sur l'EP soit conforme à l'intérêt du public.

ENGAGEMENT COLLECTIF À ASSURER LE RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS ACCRUS DANS L'EP

Dans son budget 2007, le gouvernement fédéral a proposé d'augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) de 800 millions de dollars par année, précisant que l'« augmentation entrera en vigueur en 2008-2009, ce qui permettra aux provinces et territoires de discuter des meilleures façons d'utiliser ces nouveaux fonds et de rendre des comptes adéquats aux Canadiens¹ ».

Pour que cet engagement en matière de reddition de comptes se concrétise, l'établissement et l'utilisation d'une stratégie de données pancanadienne en matière d'EP devraient se trouver au centre des discussions entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

CRÉATION D'UN FORUM NATIONAL PERMANENT

L'établissement et la mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'EP constituent un processus complexe et nécessitent la participation active des intervenants, soit des personnes et des organisations qui ont des intérêts professionnels, personnels ou financiers dans le secteur de l'EP.

Pour ce faire, il serait utile d'organiser un forum national annuel au cours duquel les parties intéressées pourraient discuter des priorités de la stratégie de données et du système d'EP. Des représentants gouvernementaux, des éducateurs, des apprenants et des employeurs seraient appelés à y participer et y côtoieraient des spécialistes de la statistique et des chercheurs, qui sont d'importantes sources de données et d'information sur l'éducation et la conjoncture et qui, souvent, participent déjà à des activités de reddition de comptes et de déclaration.

Pour assurer le plein engagement des parties intéressées, celles-ci doivent pouvoir se pencher sur des questions complexes avant qu'elles soient abordées dans le cadre du forum. Outre des consultations publiques sur des documents de travail et des rapports, une série d'ateliers régionaux et thématiques (p. ex., sur l'apprentissage chez les adultes et en milieu de travail) permettraient aux parties intéressées d'en apprendre davantage sur les enjeux, de tester la réaction à des points de vue controversés et de tendre vers un consensus avant la tenue du forum national.

ACTION PRÉCOCE SUR LES ENJEUX PRIORITAIRES

Pour assurer la viabilité de la stratégie de données pancanadienne, il est essentiel d'obtenir l'adhésion des parties intéressées et d'organiser les discussions qui s'imposent entre les différents ordres de gouvernement. Cependant, si nous n'agissons pas sans tarder pour corriger certaines lacunes sur le plan des données et de l'« infostructure » qui formeront les bases d'une stratégie efficace, le Canada continuera d'accuser un retard par rapport à ses concurrents sur le plan de l'évaluation du rendement et de l'état de son secteur de l'EP.

Pour continuer sur la lancée provoquée par le rapport du CCA de 2006 sur l'EP, les initiatives provinciales connexes (comme le rapport Campus 2020 du gouvernement de la Colombie-Britannique) et l'engagement du gouvernement fédéral à produire des rapports sur les résultats et les occasions et à rendre ces rapports plus accessibles pour les Canadiens, il faut agir sans tarder sur un certain nombre de points. Trois initiatives ayant trait aux données revêtent un caractère particulièrement urgent :

1. La création d'un **identificateur de l'étudiant**, que l'apprenant conservera tout au long de sa vie active. Cet identificateur facilitera le suivi des apprenants lors de leur passage de l'école secondaire à un établissement postsecondaire, puis de leur passage de l'établisse-

SOMMAIRE

ment postsecondaire au marché du travail, mais également lors de leurs déplacements d'un établissement à un autre ou d'une région du Canada à une autre. Comme il est plus que nécessaire, cet outil devrait être mis en œuvre au cours des 18 prochains mois.

2. Une approche concertée et officielle visant l'introduction d'un ensemble de données communes et d'un dictionnaire de données, compatibles avec les normes internationales, qui seront utilisés dans l'ensemble du secteur de l'EP. Il faudra pour ce faire se doter d'un mécanisme d'établissement, de mise à jour et de promotion de **spécifications normalisées** pour les activités et les éléments de données liés à l'EP pour veiller à la fiabilité et à la comparabilité des données et permettre leur échange entre les parties intéressées. Le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) pourrait en être officiellement responsable. Comme il s'agit également d'une nécessité des plus urgentes, ce mécanisme devrait être mis en œuvre au cours des 18 prochains mois.
3. La création d'une base d'information sur l'**apprentissage chez les adultes** (en particulier l'apprentissage auprès d'établissements privés) pour corriger l'inacceptable manque de données sur cet élément du secteur de l'EP. Cette initiative devrait être menée sous la direction de Ressources humaines et Développement social Canada, tandis que le Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail et le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes du CCA pourraient réunir un grand nombre de partenaires et fournir un son de cloche utile sur les indicateurs qui pourraient servir à mesurer l'état et le rendement de l'apprentissage chez les adultes au Canada.

UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES BESOINS

La situation dans son état actuel présente certaines inefficacités qui pourraient être en partie corrigées par une meilleure coordination et l'adoption de normes communes, mais il sera tout de même nécessaire d'adopter une méthode plus efficace pour mesurer l'état et le rendement du secteur de l'EP. Pour ce faire, la tenue de discussions sur les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne et sur le partage des coûts représente une étape essentielle.

Une stratégie de données pancanadienne pour le secteur de l'enseignement postsecondaire

CONTEXTE

Toute stratégie nationale en matière d'enseignement postsecondaire devrait présenter trois caractéristiques essentielles : comporter des objectifs clairs, tant permanents que provisoires; être dotée de mesures qui permettent d'évaluer la réalisation des objectifs; viser systématiquement la cohésion et la cohérence entre tous les volets du secteur, comme c'est le cas dans l'UE et d'autres régions développées du monde.

L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006

Il est étonnant de constater que les ensembles de données et les sources d'information existantes sur le secteur de l'EP au Canada ne permettent pas d'évaluer de façon exhaustive les forces et les contributions de ce secteur et les considérables investissements réalisés annuellement par les gouvernements et les apprenants, malgré son importance pour la société.

Reconnaissant l'urgence de corriger ces lacunes de connaissances, le Conseil canadien sur l'apprentissage travaille à l'élaboration d'une stratégie de données pancanadienne sur l'EP, qu'il considère comme essentielle pour comprendre comment le secteur de l'EP peut contribuer au mieux à la prospérité future du Canada. En l'absence d'une telle stratégie, il sera difficile d'assurer la cohérence, la coordination et la comparabilité dans le secteur de l'EP au Canada. Par ailleurs, le Canada ne sera pas en mesure de comparer l'état et le rendement de son secteur de l'EP à celui de pays concurrents.

Le présent document présente conjointement une stratégie de données pour le secteur de l'EP et un certain nombre d'enjeux essentiels à sa mise en œuvre. Les huit buts et objectifs présentés dans le rapport du CCA de 2006 sur l'EP articulent les divers éléments de la stratégie, qui se veut une approche en matière de définition, de collecte et d'utilisation des données. Le rapport de 2006 soulignait l'absence de mécanisme national visant à assurer la cohérence, la coordination et la comparabilité au sein du secteur de l'EP ainsi que la nécessité de créer la base d'information nécessaire à la gestion efficace et à l'évolution de l'EP au Canada :

Le Canada doit mettre au point un ensemble clair d'indicateurs et de mesures permettant l'évaluation continue du rendement et des avancées vers la réalisation de ces buts et objectifs au niveau national. Pour y arriver, il faudra définir et élaborer un ensemble de mesures et de données constantes, exhaustives, solides et comparables et en assurer la collecte et l'analyse de façon à pouvoir suivre l'évolution de la situation avec le temps et faire des comparaisons avec d'autres pays.

L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006

Le présent document donne suite au rapport du CCA de 2006 et précise les exigences en matière d'information liées à chacun des buts. Il établit plusieurs priorités immédiates qui permettront d'orienter les politiques publiques, les choix des apprenants et la gouvernance des établissements postsecondaires. Il poursuit également la réflexion amorcée dans le rapport de 2006 au sujet de la nécessité d'élaborer des mécanismes pancanadiens qui permettront d'assurer la cohérence, la coordination et la comparabilité des données, tant sur le plan de la collecte que sur celui de l'utilisation, tout en respectant les compétences provinciales et l'autonomie des établissements.

QUI SERONT LES UTILISATEURS DE LA STRATÉGIE DE DONNÉES?

Une stratégie de données pancanadienne servirait les intérêts d'une grande variété d'utilisateurs en quête de données fiables et actuelles sur la nature et le rendement de certains éléments du secteur de l'EP, souvent pour établir des comparaisons avec d'autres établissements ou pays.

Définir, mesurer et améliorer la qualité est une tâche cruciale pour tous les établissements d'enseignement supérieur et une préoccupation légitime pour la population étudiante, ainsi que pour les gouvernements qui les financent.

L'Ontario : Chef de file en éducation, février 2005, p. 2

Voici les principaux utilisateurs de données sur l'EP :

- Les **gouvernements**, qui ont besoin de données leur permettant d'effectuer des comparaisons internationales sur le plan du rendement (ce qui inclut les résultats d'apprentissage) et de mieux connaître les retombées sociales et économiques de leurs investissements, et de moyens pour les aider à rendre leurs politiques et leurs programmes plus efficaces. Les gouvernements se montrent en outre de plus en plus intéressés par le rôle et l'incidence de l'éducation au sein de l'économie mondiale de l'apprentissage, notamment par les grands objectifs sociaux des systèmes d'enseignement (et de l'apprentissage en général).
- Les **citoyens**, qui exigent que des comptes soient rendus sur le rendement du secteur dans son ensemble et qui veulent s'assurer que les dépenses publiques produisent les résultats escomptés.
- Les **conseils d'administration et les dirigeants des établissements d'enseignement**, qui veulent être renseignés sur le rendement, la compétitivité et l'efficacité opérationnelle de leur établissement, généralement sur la base de comparaisons avec d'autres établissements. Les établissements sont en outre de plus en plus préoccupés par la reddition de comptes à leurs diverses parties prenantes.
- Les **apprenants et leur famille**, qui ont besoin de savoir si un programme ou un établissement donné leur offrira une expérience d'apprentissage ou de formation enrichissante qui leur permettra d'acquérir les connaissances, les compétences et les habiletés dont ils auront besoin sur le marché du travail et comme citoyens. Les apprenants veulent également connaître les taux d'obtention de diplôme au sein de l'établissement qu'ils envisagent de fréquenter ainsi que les possibilités d'emploi après l'obtention du diplôme.
- Les **chercheurs**, qui s'intéressent aux relations entre les pratiques en matière d'éducation, les retombées socio-économiques et les résultats en matière d'apprentissage afin d'orienter les pratiques et les politiques en éducation.

VERS UN CADRE DE DONNÉES SUR LE SECTEUR DE L'EP AU CANADA

[...] tous s'entendent sur les difficultés que pose le système actuel de collecte de données sur le système d'EP, mais la façon de remédier à ces difficultés est loin de faire l'unanimité.

Traduction libre d'un extrait de Campus2020
Colombie-Britannique, avril 2007

Pour être valable, une stratégie de données doit être conçue en fonction des priorités, des valeurs et des attentes des parties intéressées et des utilisateurs des données. C'est pourquoi l'atteinte d'un consensus autour des huit buts et objectifs définis par le CCA pour le secteur canadien de l'EP serait une excellente plateforme à l'élaboration d'une telle stratégie et permettrait d'établir des liens entre les données, les indicateurs et les instruments de collecte de données, d'une part, et les buts et les objectifs du secteur de l'EP, les enjeux stratégiques et les grandes questions de recherche, d'autre part.

Trois ensembles de questions ont servi de guide à l'établissement de la stratégie de données :

1. **Questions liées aux politiques et à la recherche (cadre conceptuel)** – Que voulons-nous savoir? Quels sont les principaux éléments du système, les aspects de son rendement et les caractéristiques qui sont importants aux yeux des utilisateurs et des clients? Que savons-nous des retombées sociales et économiques du secteur de l'EP et des résultats qu'il produit en matière d'apprentissage, et de la façon dont sont produits ces retombées et ces résultats? Quels sont les facteurs qui viennent modifier ces relations? Que peuvent nous révéler les indicateurs sur ces questions?
2. **Enjeux relatifs à la mesure des résultats** – Les données et les indicateurs disponibles permettent-ils de répondre aux questions liées aux politiques et à la recherche (variables directes et subrogatives)? Les indicateurs fournissent-ils de l'information crédible (c'est-à-dire fiable et comparable)? Que signifient les données dans différents contextes (c'est-à-dire en comparant les régions du Canada, ou le Canada à des pays concurrents)? Quelles sont les principales lacunes statistiques?
3. **Enjeux relatifs à la collecte de données** – Comment accéder aux données et produire les indicateurs? La qualité et l'accessibilité (y compris la stabilité du financement) des données tirées de sources et d'instruments existants sont-elles adéquates? Quelles sont les améliorations ou précisions prioritaires à apporter? Dans quelle mesure est-il possible et rentable de combler les lacunes statistiques jugées prioritaires?

Le présent document porte sur la structure et les caractéristiques d'un ensemble fiable d'indicateurs sur l'EP qui permettent de décrire le secteur de l'EP et d'en rendre compte. La stratégie de données comporte un certain nombre d'éléments :

1. Définition du secteur de l'EP

- Buts et objectifs du secteur de l'EP (et questions connexes relatives aux politiques et à la recherche)
- Classification des établissements postsecondaires (essentielle à la mise en contexte des données et des indicateurs)

2. Éléments de données sur le secteur de l'EP (à l'intérieur d'un cadre défini par les buts et les objectifs ainsi que par les principaux enjeux stratégiques et les grandes questions de recherche)

- Statistiques de gestion
- Données contextuelles (certaines de nature qualitative)
- Indicateurs clés
- Points de repère
- Cibles
- Collectes de données spéciales

3. Critères de sélection des données

4. Infrastructure de données sur l'EP

- Modèle conceptuel – intégré et holistique
- Normes relatives à la collecte et à la gestion de l'information, y compris des politiques d'accès et de protection des renseignements personnels
- Instruments de collecte de données et toutes les autres considérations techniques

5. Systèmes d'analyse, de diffusion et d'utilisation de l'information

- Accès facilité aux données
- Capacité et activités de recherche – accès efficace aux chercheurs et participation de ceux-ci aux enjeux relatifs au rendement du secteur de l'EP
- Modes efficaces de diffusion des résultats aux décideurs, aux praticiens et au public

6. Processus de mise en œuvre de la stratégie

- Ressources humaines et Développement social Canada doit travailler en étroite collaboration avec Industrie Canada, Statistique Canada et d'autres parties intéressées pour assurer la mise en œuvre de la stratégie de données pour le secteur de l'EP.
- Le gouvernement fédéral doit faire en sorte que l'exactitude de la base d'information puisse être vérifiée publiquement par la production régulière de rapports destinés au public ou par une autre forme d'évaluation et de vérification externes. Les

parties intéressées doivent être mises à contribution pour veiller à ce que la base de données sur l'EP soit conforme à l'intérêt du public.

- Organisation d'un forum pancanadien pour permettre aux parties intéressées de discuter des priorités et de l'efficacité du secteur de l'EP.
- Actions spécifiques qui assureront la réalisation de progrès relatifs aux enjeux clés.

1. Aperçu du secteur de l'EP au Canada

Le secteur de l'EP au Canada traverse une période de changement important. En ce XXI^e siècle, le savoir et le talent sont considérés comme essentiels au dynamisme des sociétés et à la prospérité économique. Le secteur de l'EP est un élément central d'un environnement favorable à la culture du savoir et du talent et à leur mobilisation en vue de créer des retombées pour la société. Le secteur de l'EP, qui permet depuis longtemps aux Canadiens d'acquérir une formation générale en arts et en sciences, doit aujourd'hui relever le défi consistant à générer du savoir et offrir une formation qui permet de créer des connaissances de plus en plus pluridisciplinaires et mondialisées, d'y accéder et de les utiliser. Le secteur de l'EP est également appelé à jouer un rôle actif dans la collectivité et à travailler en partenariat avec les secteurs public et privé. L'évolution du rôle de ce secteur se manifeste par de nouveaux cadres de financement et de reddition de comptes, par des changements structurels initiés par les gouvernements provinciaux et par la présence grandissante de fournisseurs privés à but lucratif.

Les frontières traditionnelles entre les universités et les collèges s'effacent, certains collèges ayant désormais le pouvoir de décerner des grades, et des établissements dotés d'un double mandat faisant peu à peu leur apparition. Par ailleurs, la participation des provinces aux collèges d'enseignement professionnel est en cours d'examen. Des établissements existants fusionnent ou rompent leurs liens.

Statistique Canada a établi récemment une typologie systématique du secteur de l'EP et défini certaines de ses caractéristiques clés². Il faut poursuivre cet important travail et le faire reconnaître à l'échelle du pays pour que la stratégie de données pancanadienne soit un succès. Bien qu'elle ne soit pas définitive, la définition du secteur de l'EP se révèle utile, car elle fournit un cadre à la discussion sur la collecte de données pertinentes sur le système et elle permet d'énumérer les établissements inscrits au registre de 2003, beaucoup de ces établissements n'ayant pas été inclus dans des collectes de données pancanadiennes. En tout, 73 établissements conférant des grades et 139 collèges et instituts inclus dans le tableau suivant n'ont pas participé aux enquêtes de Statistique Canada dans le passé.

Tableau 1. **Nombre d'établissements postsecondaires au Canada selon la typologie proposée par Orton en 2003**

TYPE D'ÉTABLISSEMENT POSTSECONDAIRE	SOUS-TYPE	NOMBRE INSCRIT AU REGISTRE DES ÉTABLISSEMENTS DE STATISTIQUE CANADA EN 2003
Universités et établissements offrant des grades		203
	Collège ou institut conférant des grades	4
	Formation de premier cycle principalement	41
	Complet	15
	Doctorat en médecine	15
	Premières nations et Métis	3
	Vocation spécifique	125
Collèges et instituts		317
	Collège ou institut conférant des grades	31
	Vocations multiples	133
	Premières nations et Métis	10
Collèges d'enseignement professionnel		497
	Vocations multiples	137
	Vocation spécifique	360
Conseils scolaires de l'éducation des adultes		417
Gouvernement-direct		18
	Formation en apprentissage	13
	Vocation particulière	1
Consortium		2
Le registre comprend des établissements publics, à but non lucratif et privés. Les activités de formation offertes sur place exclusivement à ses propres employés sont exclues.		
Source : L. Orton, <i>Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : document de travail</i> . Statistique Canada : Division de la Culture, du Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, No au catalogue 81-595-MIF, no 011, Ottawa, 2003.		

2. Éléments de données sur le secteur de l'EP

Les éléments de données composant la stratégie peuvent être organisés de différentes façons. Un certain nombre d'éléments de données sont définis et utilisés aux fins de la présente stratégie :

- Statistiques de gestion
- Données contextuelles
- Indicateurs
- Points de repère
- Cibles

La collecte de données descriptives de routine sous-tend l'élaboration d'indicateurs. Source d'information fondamentale, souvent appelées **statistiques de gestion**, ces données peuvent être collectées comme des données

administratives de routine par les établissements et les ministères selon une norme pancanadienne ou par des enquêtes structurées, également dans le respect de normes pancanadiennes. Elles consistent en des données brutes sur le nombre d'étudiants et de professeurs, sur les revenus et les dépenses, entre autres, et servent tant à la surveillance de routine qu'à l'élaboration d'indicateurs plus complexes.

Les **données contextuelles** sont des statistiques issues de domaines autres que l'éducation et qui, interprétées en association avec les statistiques sur l'éducation, fournissent des indicateurs se rapportant aux politiques. Il peut également s'agir de données qualitatives qui fournissent des renseignements essentiels sur le contexte de création et d'interprétation des données de base et des indicateurs. Ces statistiques contextuelles sont composées de données démographiques, économiques et culturelles, de données sur la science et la technologie, la santé, la qualité de vie et le marché du travail, ainsi que de données sur l'opinion publique.

Un indicateur est « une statistique (ou un ensemble de statistiques) qui fournit une description concise de l'état ou du rendement d'un système (p. ex., un établissement, un service, une économie ou une société). Les indicateurs servent à décrire les intrants, les processus, les extrants ou les retombées. Ils peuvent être utilisés pour déterminer les variations de l'état ou du rendement (p. ex., de l'efficacité et de la rentabilité) dans le temps (en comparant des indicateurs à différents moments) ou dans l'ensemble d'un système (en comparant des indicateurs se rapportant à différents éléments d'un même système)³. »

L'élaboration et l'interprétation des indicateurs peuvent être sujettes à controverse en raison de l'inexactitude des données, du caractère subjectif de certaines des mesures et de la nature hybride des indicateurs. Ces divergences doivent être surmontées plutôt que de servir de prétexte pour ne pas évaluer l'état ou le rendement d'un système. Il existe en outre une tension naturelle entre les besoins d'exactitude et de simplicité, lesquels nécessitent une certaine créativité dans la conceptualisation et la communication des normes. Des tableaux remplis de chiffres ne seront d'aucune utilité pour le lecteur profane, pour qui la clarté du message est essentielle, mais sont indispensables à la solide base de recherche et l'analyse sur lesquelles se fonde l'élaboration du message.

Les deux prochaines catégories de données sont les **points de repère** et les **cibles**. Dans certains pays (dont ceux de l'Union européenne), ces termes sont interchangeables, mais une distinction est délibérément établie dans le présent document.

Un **point de repère** correspond à la valeur moyenne du rendement ou de l'état d'un système et permet d'établir des comparaisons entre différentes entités de ce système. Un certain nombre d'attributs se rapportant à l'EP peuvent servir à l'établissement de comparaisons à l'échelle nationale et internationale (p. ex., niveau de littératie des adultes ou pourcentage de titulaires de doctorat dans la population). L'utilisation de comparateurs internationaux se révèle alors très efficace. Dans d'autres cas, un ensemble de comparateurs – ou point de repère – plus limité convient davantage (comme les comparateurs utilisés pour mesurer la participation des étudiants dans le cadre de la *National Survey of Student Engagement* – NSSE).

Les **cibles** sont, quant à elles, une expression numérique des aspirations qu'ont consciemment choisies les nations et les établissements. Le choix d'une cible est une décision qui relève à la fois de la politique et des ressources et devrait être précédé d'une évaluation minutieuse des priorités et des coûts prévisibles qui y sont associés.

Toute stratégie de données comporte également la **collecte de données spéciales**, soit la collecte de données ciblées et limitées dans le temps qui permettent aux chercheurs et aux analystes de répondre à des questions stratégiques précises, de déceler des tendances et d'en suivre l'évolution, de mettre en évidence des corrélations et des relations de cause à effet, ainsi que d'appuyer ou de remettre en question des cadres théoriques. Le Canada doit trouver de meilleures façons de coordonner ces activités de recherche ciblées avec la stratégie de données pancanadienne.

POINTS DE REPÈRE ET CIBLES AU SEIN DE LA STRATÉGIE DE DONNÉES PANCANADIENNE

Les « tableaux de classements », qui sont une collection de données à un niveau d'agrégation élevé couvrant un grand nombre d'établissements (comme dans le classement établi par le magazine *Maclean's*), sont en forte demande. Souvent, ces tableaux incluent divers facteurs qui ne s'appliquent pas toujours à l'ensemble des établissements ou qui ne servent en rien à l'orientation des politiques. Plutôt que de s'attarder aux tableaux de classements, une stratégie de données efficace utiliserait, comme c'est le cas pour l'établissement de rapports destinés au public sur les données clés du système de comptabilité nationale, des points de repère qui portent sur des phénomènes bien compris. Un petit nombre d'indicateurs stratégiques clés nous renseignent sur l'état ou le rendement de régions ou d'établissements postsecondaires et peuvent être comparés à des points de repère pancanadiens ou internationaux. Puisque certains points de repère

(comme les taux d'obtention de diplôme) dépendent du contexte, il est probablement beaucoup plus constructif de comparer des entités similaires à des moyennes par sous-secteur⁴.

L'ensemble de points de repère clés doit cibler des dimensions importantes de l'état ou du rendement du système qui permettent de dégager le plus clairement possible les aspects qui doivent retenir l'attention du public ou des établissements. Pour ce faire, le cadre d'élaboration de ces points de repère pourrait être structuré à partir des éléments suivants, chaque point de repère couvrant un maximum de 10 enjeux clés pour lesquels de grands progrès sont requis et qui doivent absolument être portés à l'attention du public :

Effectifs d'apprenants

- Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires
- Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les Autochtones

Flux

- Taux d'obtention du diplôme d'études supérieures
- Niveau de scolarité postsecondaire au sein de la population canadienne
- Participation des adultes à l'apprentissage tout au long de la vie

Extrants

- Niveaux de littératie
- Titulaires de doctorat par 1 000 habitants
- Diplômes en mathématiques et en sciences (baccalauréat et doctorat)

L'expérience d'autres pays montre que l'utilisation de **cibles** dans le cadre d'une stratégie de données pancanadienne peut permettre d'obtenir le soutien de la population et la participation des parties intéressées, mais qu'il faut d'abord pour cela entreprendre de vastes discussions avec les parties intéressées afin de déterminer les raisons pour lesquelles une situation donnée doit être améliorée et une cible précise est nécessaire. Dans ce contexte, l'utilisation d'un petit nombre de points de repère pancanadiens pourrait se révéler efficace pour faire progresser le débat public sur les cibles.

3. Critères de sélection des données et des indicateurs

L'utilité d'un ensemble de données ou d'indicateurs ou d'une stratégie dépend de certaines conditions :

- **Pertinence** – L'élément mesuré doit revêtir une importance pour l'utilisateur, répondre à un besoin d'information, éclairer un enjeu stratégique ou fournir des pistes d'explication. Il peut également être nécessaire d'établir des priorités.

- **Validité** – L'indicateur est une mesure directe de l'état ou du rendement, ou une mesure indirecte significative.
- **Clarté** – L'indicateur est facile à comprendre et son interprétation n'est pas ambiguë.
- **Fiabilité et cohérence de la déclaration et de la comparabilité** – Une définition commune ou faisant consensus peut être utilisée pour produire des indicateurs qui permettront d'établir des comparaisons temporelles entre diverses entités.
- **Faisabilité** – Les données doivent être accessibles, et leur collecte doit pouvoir être effectuée à coût raisonnable.
- **Actualité** – Les données doivent être disponibles dans une période qui les rend utiles pour l'utilisateur ou le client (p. ex., pour permettre à un étudiant de choisir un établissement ou pour appuyer une action politique).
- **Accessibilité** – Les données doivent être facilement accessibles au client ou à l'utilisateur.
- **Comparabilité** – Dans la mesure du possible, les données doivent être collectées selon une méthode comparable aux normes ou collections de données internationales (comme les normes de l'OCDE).

Le Canada est toutefois loin de disposer d'un ensemble d'indicateurs répondant à ces critères.

[...] il reste qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune base de données exhaustive pancanadienne reposant sur des définitions et des périodes communes.

Traduction libre d'un extrait de Campus2020
Colombie-Britannique, avril 2007

Au cours des dernières années, de nombreuses initiatives isolées visant à améliorer l'information, la disponibilité des données et les rapports sur le rendement dans le secteur de l'EP ont vu le jour. Elles ont porté entre autres sur l'élaboration de définitions et de normes communes pour la collecte et la déclaration de données concernant des sous-groupes du secteur de l'EP (p. ex. le groupe des universités G-13). De plus, un grand nombre d'établissements postsecondaires canadiens utilisent désormais des plateformes communes de collecte de données, comme la *National Survey of Student Engagement* (NSSE) et la *Collegiate Learning Assessment* (CLA). Ces initiatives ont permis d'améliorer la disponibilité et la robustesse des données à l'échelle des établissements et des régions, et au sein de certains sous-groupes du secteur de l'EP.

Cependant, certains problèmes persistent :

- lacunes statistiques : p. ex., manque de données sur le personnel enseignant dans les collèges, manque de données sur les établissements d'enseignement privés;

- actualité : p. ex., délai nécessaire pour connaître les résultats de l'Enquête nationale auprès des diplômés;
- manque d'accessibilité publique : p. ex., les données financières de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) ne sont pas rendues publiques;
- diversité des approches et des formats de déclaration : p. ex., communication des résultats de la *National Survey of Student Engagement* (NSSE);
- manque de comparabilité entre les établissements;
- absence d'une stratégie de données et d'un ensemble de normes de données communes.

Il n'existe aucune liste commune et systématique de tous les établissements postsecondaires publics et privés au Canada – semblable et comparable au classement Carnegie aux États-Unis – et des programmes qu'ils offrent. Pourtant, une telle liste se révèle indispensable pour interpréter les indicateurs à la lumière des réalités propres à un établissement. Il n'existe pas de définition de base commune des termes *grade*, *diplôme* et *certificat*, ce qui rend presque impossible l'interprétation des données existantes (et contraste fortement avec l'adoption de normes communes en Europe à la suite du processus de Bologne).

L'édition 2007 à paraître du rapport *Regards sur l'éducation* de l'OCDE fait ressortir ce problème. Pour 61 % des 84 indicateurs, les données canadiennes sont inexistantes ou incomplètes, en particulier celles relatives aux ressources humaines et financières investies en éducation.

Si le Canada veut s'attaquer efficacement aux problèmes soulevés dans le rapport du CCA de 2006, un certain nombre d'autres éléments fondamentaux seront nécessaires. Ils font l'objet de la prochaine section.

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX

Trois éléments fondamentaux s'ajoutent à la définition du secteur de l'EP et aux éléments de données clés :

- une infrastructure de données pancanadienne solide sur le secteur de l'EP;
- des systèmes efficaces d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données;
- un processus de mise en œuvre de la stratégie.

Ils sont décrits plus en détail dans les pages suivantes.

4. Infrastructure d'information et de données sur le secteur de l'EP

L'infrastructure d'information et de données sur le secteur de l'EP correspond aux « installations » nécessaires à la création de données robustes dans des conditions favorisant leur utilisation efficace aux fins de la recher-

che, de l'analyse et de l'élaboration des politiques. Cette *infostructure* est l'équivalent des grandes installations de recherche en sciences naturelles et est composée des éléments suivants :

- un modèle conceptuel;
- des données communes et un dictionnaire de données communes;
- de solides instruments de collecte de données.

Modèle conceptuel

Le modèle conceptuel sert à relier l'information et les indicateurs à chacun des huit buts et objectifs. En plus de donner un aperçu de l'état et du rendement du secteur, ce cadre fait l'objet d'une analyse critique par les chercheurs, qui en évaluent la validité par l'analyse des données collectées. Il est également nécessaire d'élaborer de nouveaux indicateurs lorsque le groupe d'indicateurs existants reflète les données disponibles plutôt que celles qui devraient être mesurées dans le cadre du modèle conceptuel. Les divers éléments des enjeux stratégiques et de recherche liés à chacun des huit buts et objectifs du CCA sont décrits plus loin.

Données communes et dictionnaire de données communes

Il s'agit des éléments de données normalisés et de leur définition, saisis dans les bases de données sur l'EP et les bases connexes afin d'établir des interconnexions qui alimentent les analyses.

Si l'on se fie aux données sur les finances des universités de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire, et au débat entourant la plupart des données publiques, l'absence de données communes et d'un dictionnaire de données communes est le principal obstacle à la mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne. En effet, sans une telle base commune, la stratégie de données avortera à coup sûr. Il importe également que les normes de données élaborées soient conformes aux normes et aux conventions internationales (comme celles de l'OCDE) et permettent la comparabilité des données.

Le CCA suggère d'investir prioritairement dans l'élaboration d'un ensemble de données communes et d'un dictionnaire de données qui seront utilisés dans l'ensemble du secteur de l'EP. Ce faisant, il faudra veiller à ce que la qualité et la robustesse des données soient prises en compte.

Instruments de collecte de données

La stratégie de données doit reposer sur un ensemble d'instruments de collecte de données à la fois rentables et évolutifs qui sera conçu de façon intégrée, sans égard au fonctionnement de chaque instrument. Les différents

outils de collecte devront rapidement être mis en œuvre, conforme aux pratiques internationales et utile pour orienter les enjeux stratégiques et de recherche.

Il existe de nombreuses sources d'information, mais elles ne sont pas toutes stratégiques en ce sens qu'elles ne couvrent pas tous les enjeux ni ne permettent de répondre à toutes les questions d'importance. Par ailleurs, des lacunes considérables sont observables sur le plan de la collecte, de l'exhaustivité et de l'analyse des données. Le manque de données sur l'éducation aux adultes et les établissements d'enseignement privés est particulièrement troublant, tout comme l'inexistence d'un identificateur de l'étudiant qui permettrait de faire le suivi des apprenants tout au long de leurs études et de leur vie active.

Cependant, il existe déjà de nombreux instruments qui font partie intégrante de la solution, mais qui nécessitent une attention (certains ne sont même pas assurés d'un financement stable), dont les suivants :

- Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), qui devrait contenir des données sur le personnel enseignant des collèges, mais qui n'en compte aucune, même dans sa plus récente version.
- L'Enquête sur la population active (EPA), un instrument solide produit mensuellement, mais dont le volet éducation pourrait être enrichi, à l'aide par exemple d'une nouvelle série de questions.
- L'Enquête nationale auprès des diplômés (END), qui pourrait être menée plus fréquemment qu'à tous les cinq ans et dont la période de référence longitudinale devrait être prolongée, à 10 ans par exemple.

Fait tout aussi important, il est évident que les établissements ne s'acquittent pas tous de leur responsabilité de participer pleinement à certaines activités de collecte de données pancanadiennes de Statistique Canada (p. ex., dans le cadre du Système d'information sur les étudiants postsecondaires). La comparabilité, la validité et l'utilité des instruments de données dépendent de leur exhaustivité, et la non-participation des établissements a pour effet d'ébranler la raison d'être de la collecte de données.

Il semble qu'à l'heure actuelle, Statistique Canada n'utilise pas ses pouvoirs pour corriger la situation. Le présent rapport suggère qu'une ou l'autre des mesures suivantes permettrait toutefois d'assurer l'intégrité des données :

1. Statistique Canada pourrait publier annuellement un rapport concernant l'état des réponses à ses exigences concernant la collecte de données. L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) pourraient également être informées des établissements pris en défaut et des conséquences qui s'ensuivent.

2. Le gouvernement fédéral pourrait explorer avec les provinces la possibilité d'augmenter les transferts destinés à l'EP sous réserve du respect des exigences en matière de collecte et demander la collaboration des autorités provinciales responsables pour veiller au respect de ces exigences.

Peu importe l'approche préconisée pour l'établissement de la stratégie de données, il faudra envisager la création d'un forum pour traiter ces questions et déterminer qui réglera la note. Bien que la collecte et l'analyse de données soient des activités coûteuses, il est logique de penser que l'actuel manque de coordination entourant les activités et les exigences relatives à la déclaration des données ainsi que les décisions prises en l'absence de données pancanadiennes comparables entraînent des coûts encore plus élevés.

En annexe 01 du présent document se trouve l'inventaire des instruments existants et de leurs auteurs ou des centres qui en ont la responsabilité, ainsi que des observations sur les éléments de données de base, les conditions et les contraintes relatives à l'interprétation des données et l'état actuel du financement et de la viabilité.

5. Systèmes d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données

Sans systèmes d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données, la collecte de données n'est pas d'une grande utilité, ce qui suppose qu'une stratégie de données efficace doit absolument :

- faciliter l'accès aux données;
- mobiliser la capacité de recherche et d'analyse;
- assurer des modes efficaces de diffusion des résultats.

Faciliter l'accès aux données

Au cours des dernières années, la nécessité que les chercheurs puissent accéder aux données pertinentes est devenue une question d'intérêt public. Ils peuvent désormais y accéder par différents moyens, dont les suivants :

- l'Initiative de démocratisation des données, qui permet aux chercheurs du domaine de l'EP d'accéder gratuitement aux fichiers de données publics de Statistique Canada en vertu d'un contrat de licence;
- le Programme des centres de données de recherche (CDR), financé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), qui permet aux chercheurs qualifiés d'avoir accès aux ensembles de microdonnées d'un certain nombre d'enquêtes⁵ de Statistique Canada dans des emplacements sécurisés.

Toutefois, il est encore difficile d'accéder facilement ou en temps opportun à de nombreux ensembles de données qui seraient utiles aux chercheurs et aux décideurs.

Mobiliser la capacité de recherche et d'analyse

Il arrive trop souvent que les ensembles de données existants ne soient pas transformés suffisamment rapidement en information utile aux décideurs et aux gestionnaires. On ne peut affirmer avec certitude que cette responsabilité incombe à Statistique Canada, mais, si ce n'est pas le cas, à qui revient-elle et comment doit-elle être coordonnée? Serait-il préférable de collecter une quantité moindre de données et de mieux utiliser celles dont nous disposons déjà?

Exploitées de façon plus efficace, les deux initiatives suivantes pourraient produire de bons résultats :

- le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, qui a commandé des recherches sur des enjeux liés à l'éducation (mais qui ne ciblent pas particulièrement l'EP);
- le Programme des centres de données de recherche, qui aurait le potentiel de mobiliser les intérêts du milieu de la recherche universitaire si les utilisateurs faisaient pression en ce sens et que les questions stratégiques étaient clairement articulées.

Certaines initiatives montrent que nous sommes toutefois sur la bonne voie. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a commandé et mené des recherches de grande qualité sur l'accessibilité et le financement des études à partir de données existantes et a commandé des enquêtes pour combler les lacunes dans les données. Quelles leçons pouvons-nous tirer de ce modèle?

Assurer des modes efficaces de diffusion des résultats

La communication des résultats des analyses de données aux décideurs, aux praticiens et au public est un élément essentiel de la stratégie de données. L'existence d'une solide base de données n'élimine pas la nécessité d'augmenter la capacité de transformation des données en information utile aux décideurs et aux gestionnaires.

L'information publique de grande qualité sur l'état et le rendement du secteur de l'EP contribue à sensibiliser davantage la population à l'importance des investissements publics et privés dans l'EP et instaure un mécanisme naturel de rétroaction de la part des utilisateurs de données, qu'il s'agisse de responsables de l'élaboration des politiques, de praticiens ou d'apprenants.

Il est également intéressant de chercher à comprendre pourquoi les statistiques sur l'éducation ne suscitent généralement pas autant d'intérêt que celles sur le marché du travail ou l'économie, qui font régulièrement l'objet d'une vaste couverture médiatique.

Le CCA s'est positionné comme chef de file récemment en traçant un portrait public de l'EP au Canada en colligeant un certain nombre de sources d'information disparates et en cernant des lacunes sur le plan des données. Le rapport *Campus2020*, commandé par le gouvernement de la Colombie-Britannique, souligne l'absence de base de données pancanadienne sur l'EP et la nécessité d'appuyer la planification dans le secteur de l'EP sur de l'information éclairée.

6. Processus de mise en œuvre de la stratégie

Le dernier élément de la stratégie de données a trait au processus menant à la mise en œuvre de la stratégie. Ce processus comporte trois aspects essentiels :

1. faire en sorte que l'exactitude de la base d'information sur l'EP puisse être vérifiée publiquement par la production régulière de rapports destinés au public;
2. établir un processus de participation des parties intéressées et d'établissement des priorités;
3. déterminer des actions qui assureront la réalisation de progrès relatifs aux éléments prioritaires de la stratégie.

Reddition de comptes au public sur une base régulière

L'exactitude de la base d'information doit obligatoirement pouvoir être vérifiée publiquement par la production régulière de rapports de vérification et d'évaluation destinés au public. Les parties intéressées doivent être mises à contribution pour veiller à ce que la base de données sur l'EP soit conforme à l'intérêt du public.

Processus de participation des parties intéressées et d'établissement des priorités

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de données sur l'EP forment un processus complexe. L'expérience a démontré que les parties intéressées – soit les personnes et les organisations qui ont des intérêts professionnels, personnels ou financiers dans le secteur de l'EP – doivent y participer activement.

Le CCA propose la création d'un forum national permanent où les parties intéressées pourront discuter des priorités du système de données sur l'EP. Des éducateurs, des apprenants, des représentants d'établissements post-secondaires, des responsables de l'élaboration des politiques et des employeurs y côtoieraient des spécialistes de la statistique et des chercheurs, qui sont d'importantes sources d'information sur l'éducation et la conjoncture.

Il y aura inévitablement des divergences d'opinions au sujet des grandes questions stratégiques et du type d'information qui est à la fois nécessaire et rentable. Il n'en demeure pas moins essentiel de bien comprendre les intérêts des diverses parties intéressées afin d'obtenir l'appui nécessaire pour s'attaquer à la modification des instruments existants, à l'établissement des priorités de financement et à la détermination des changements devant être apportés à la structure d'un système de données pancanadien.

Il y a de fortes chances qu'un forum unique ne soit pas suffisant et que la création de sous-groupes régionaux se révèle nécessaire. Le CCA insiste toutefois sur l'importance de créer au moins une tribune nationale pour de telles discussions.

De plus, pour que les instruments de données soient aussi complets et utiles que possible, des groupes d'experts devront se réunir plus d'une fois par année.

Mesures opérationnelles particulières visant à assurer la réalisation de progrès concernant des questions de données clés

Bien qu'il soit nécessaire de solliciter l'avis des parties intéressées relativement aux grandes questions entourant la mise en œuvre de la stratégie de données proposée, cela prendra du temps et il faut agir rapidement. Déjà, un certain nombre de lacunes importantes ont été décelées dans le système actuel. Nous devons prendre sans tarder des mesures pour les corriger et mettre sur pied des groupes de travail chargés de rendre compte, dans un délai prescrit, des progrès réalisés vers l'atteinte d'une série d'objectifs, dont les suivants :

- création d'un identificateur unique de l'étudiant;
- collecte et déclaration de données sur le personnel enseignant des collèges;
- collecte de données sur l'éducation aux adultes;
- collecte de données sur les établissements d'enseignement privés.

Par ailleurs, un grand nombre d'initiatives de données ciblant des régions ou des sous-groupes (comme le groupe des universités G-13) sont en cours. Si les établissements parvenaient à un plus large consensus sur les normes utilisées, la stratégie de données pancanadienne en profiterait grandement dès ses premières phases.

EXPÉRIENCES INTERNATIONALES

L'approche en matière de collecte et d'utilisation des données varie énormément d'un pays à l'autre, l'organisation des systèmes de données statistiques sur l'EP reflétant les pratiques antérieures et la répartition des rôles et des responsabilités entre les parties intéressées dans chaque pays. Il ressort de plus en plus clairement que la participation structurée de spécialistes de

la statistique et d'experts en la matière est essentielle à la création d'un système de données solide, mais qu'il n'existe pas de « recette » du succès. Selon un document publié en 2000 et portant sur les systèmes de statistiques sur la justice pénale de différents pays⁶, l'analyse des systèmes centralisés et décentralisés a révélé que tout système national doit trouver des moyens de surmonter les obstacles liés à la distance et à l'établissement de relations entre les experts en la matière, les spécialistes de la statistique et les responsables de l'élaboration des politiques.

Même si le secteur de l'EP est un domaine diversifié et complexe pour lequel peu de pays disposent d'une stratégie de données clairement articulée, le Canada accuse un cruel retard. Alors que tous les pays européens membres de l'OCDE ont harmonisé leurs mécanismes de collecte et de déclaration afin de respecter les exigences de l'OCDE en matière de recherche et d'analyse sur l'éducation, le Canada ne peut fournir qu'une très faible proportion des tableaux de données de base requis pour l'édition 2007 du rapport *Regards sur l'éducation*. En effet, des 84 indicateurs liés à l'EP, 41 (49 %) manquent à l'appel et 12 % sont incomplets. Des données de base, comme les chiffres les plus récents sur les dépenses en éducation ou les toutes dernières données sur les effectifs de niveau postsecondaire, par groupe d'âge, ne sont tout simplement pas disponibles.

Des 30 pays membres de l'OCDE, 21 pays européens se sont pleinement conformés aux exigences de l'OCDE en matière de collecte de données. D'autres pays n'appartenant pas à l'OCDE, dont Israël et la Russie, ont entrepris d'harmoniser graduellement leurs mécanismes de collecte afin de répondre aux normes de l'Organisation. En matière de données, le Canada a un engagement envers sa population, mais également envers la communauté internationale. Notre incapacité à présenter des données actuelles, fiables et comparables à l'échelle internationale place le Canada en position de faiblesse par rapport à d'autres pays.

Reconnaissant le rôle central que joue l'EP sur les plans de viabilité économique et social, certains pays procèdent à des changements structuraux pour améliorer leurs modes de déclaration. Par exemple, la *Higher Education Statistics Agency* (HESA) du Royaume-Uni assure, depuis 2004, la création et la publication d'indicateurs de rendement, tâches qui étaient dévolues auparavant au *Higher Education Funding Council for England* (HEFCE). La publication est désormais plus rapide, parce que la collecte est effectuée par une seule entité, et la fiabilité accrue des données permet aux établissements de vérifier l'exactitude de leurs propres données.

Dans d'autres pays, on réclame également haut et fort la création de systèmes plus robustes de données sur l'EP. La citation suivante est tirée d'une lettre rédigée par le *State Higher Education Executive Officers* (SHEEO) des États-Unis en vue de lancer un débat national sur l'EP :

L'absence d'information exacte et fiable est un terrible obstacle à l'amélioration de l'éducation. Tous ceux d'entre nous qui sont responsables du rendement du système d'EP – à l'échelle du pays, des États et des établissements – doivent avoir accès à des données qui leur permettent de cerner les problèmes, d'établir des objectifs, de surveiller le rendement et de soutenir le progrès.

L'actuel système national de données sur l'EP ne fournit pas de données exactes sur les taux d'obtention de diplôme, les transferts, les coûts nets ou la réussite sur le marché du travail. Il n'arrive pas à suivre les étudiants dans leurs déplacements vers d'autres établissements à l'intérieur et à l'extérieur de l'État, ou pendant leurs incursions sur le marché du travail. Il est impossible de suivre ces étudiants, car le système de données actuel fournit principalement de l'information sur des groupes d'étudiants inscrits dans un établissement en particulier, à un moment précis. Ce modèle dépassé est de moins en moins en mesure de fournir des réponses à des questions valables pour lesquelles des données longitudinales sont nécessaires.

Traduction libre d'un extrait d'une lettre envoyée en 2005 aux membres du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis par Paul Lingenfelter, président, SHEEO

Il ressort clairement des exemples ci-dessus que la tendance est à la consolidation et à la création d'une stratégie de données nationale, mais le Canada accuse un retard à ce chapitre par rapport aux autres pays.

CONCLUSION

Le succès de la société et de l'économie du Canada dépend de plus en plus du dynamisme et de l'efficacité de son système d'EP. L'économie canadienne doit s'adapter à des changements mondiaux rapides et à l'émergence de nouveaux États impatients de supplanter les pays nord-américains et européens. En raison de ces nouvelles réalités, deux tiers des emplois nécessiteront une formation postsecondaire. Le Canada doit harmoniser la formation offerte par les établissements canadiens avec les besoins du marché du travail et de la société de demain. Malheureusement, le Canada ne possède pas suffisamment d'information et de données comparables pour évaluer son rendement et cerner ses lacunes. L'établissement d'une stratégie de données pancanadienne fait partie intégrante de la solution.

01. Une main-d'œuvre compétente et polyvalente

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Former une main-d'œuvre compétente et polyvalente capable de répondre aux besoins du Canada en matière de ressources humaines au XXI^e siècle.
- Assurer des liens efficaces entre l'EP et le marché du travail.

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Équilibre ou déséquilibre entre l'offre et la demande
- Réceptivité du secteur de l'EP dans son ensemble, aux besoins exprimés par les apprenants et le marché du travail, et ce, à court et à long terme
- Qualité et pertinence de l'offre de main-d'œuvre par rapport aux besoins émergents
- Rôle de l'EP dans la nouvelle économie (être à l'avant-garde)
- Reconnaissance et transférabilité des titres de compétences pour tous les apprenants (tant canadiens qu'étrangers)
- Souplesse et adaptabilité du secteur de l'EP aux situations en constante évolution

QUESTIONS DE RECHERCHE

Réceptivité du secteur de l'EP aux aspirations et aux besoins de chaque apprenant par rapport à ses choix de carrière

La formation professionnelle et dans les métiers, les apprentissages ainsi que l'enseignement supérieur offerts présentent-ils des choix adéquats? Les éléments du secteur de l'EP s'articulent-ils tous efficacement entre eux? Dans quelle mesure les titres de compétences sont-ils adéquatement reconnus entre les régions au Canada?

Équilibre ou déséquilibre entre l'offre et la demande

Que savons-nous des besoins du marché en main-d'œuvre, tant à court qu'à long terme, et de la mesure dans laquelle ils sont communiqués aux apprenants? Quelle est la souplesse de l'offre par rapport à la demande? Se caractérise-t-elle par une combinaison de compétences techniques (les métiers) et d'apprentissage de niveau supérieur (p. ex., les professionnels et les cadres)? Comment la demande de formation dans les métiers spécialisés est-elle gérée? Les programmes d'apprentissage répondent-ils aux besoins?

Qualité et réceptivité du secteur de l'EP dans son ensemble à l'égard des besoins actuels et prévus du marché du travail

Le Canada possède-t-il les compétences de base et spécialisées, la main-d'œuvre expérimentée et qualifiée (professions et métiers), l'adaptabilité individuelle au travail, la main-d'œuvre disponible au moment opportun ainsi que la mobilité et la disponibilité géographiques nécessaires? La qualité et la pertinence de l'offre de main-d'œuvre – littératies diversifiées et nouvelles (p. ex., littératie, numératie et compéten-

ces informatiques), pensée critique et réflexion, résolution de problèmes, capacité de productivité immédiate et d'apprentissage continu en milieu de travail – sont-elles adéquates?

Efficacité accrue de l'EP dans la société

Dans quelle mesure les études postsecondaires dotent-elles la main-d'œuvre de la souplesse et de l'adaptabilité nécessaires pour faire face à un marché du travail en constante évolution et répondent-elles aux attentes en matière de compétences tout au long de la vie active? Que savons-nous au sujet de la corrélation entre le niveau de scolarité postsecondaire et l'emploi, le chômage, le type d'emploi – p. ex., emploi précaire, de longue durée (y compris le fait d'intégrer le marché du travail et de le quitter) ainsi que le sous-emploi?

Connaissance des différentes compétences

Les compétences requises sur le marché du travail (ce que les apprenants savent et peuvent faire) et transmises par les universités, les collèges communautaires et d'autres établissements postsecondaires font-elles l'objet d'un consensus, et pouvons-nous mesurer adéquatement la mesure dans laquelle ces compétences évoluent au cours des études (la valeur ajoutée par la formation postsecondaire)? Qui mesure cette valeur ajoutée, comment procède-t-on et que révèle cette mesure?

La littératie chez les adultes comme compétence

Dans quelle mesure la littératie décline-t-elle en milieu de travail? S'agit-il d'un enjeu? Quelles sont les stratégies et les approches efficaces pour corriger la situation?

Interventions institutionnelles influant sur la réussite sur le marché du travail

De quelles données disposons-nous sur les retombées et l'efficacité des divers types de formation et d'éducation faisant le pont entre les apprenants et la population active (p. ex., programmes coopératifs, stages et apprentissage par le service⁷)? Existe-t-il d'autres politiques et pratiques institutionnelles favorisant le succès des apprenants sur le marché du travail?

Gestion du changement

Étant donné le caractère changeant de la composition ethnique et démographique de la population active ainsi que la nature évolutive du travail et de l'emploi, dans quelle mesure le secteur de l'EP dans son ensemble, et ses éléments constitutifs, s'adapte-t-il et facilite-t-il la transition (p. ex., le nombre décroissant d'arrivants traditionnels sur le marché du travail, le rôle du secteur de l'EP dans l'aide aux immigrants et aux travailleurs non traditionnels, dont les Autochtones, les personnes handicapées et les travailleurs âgés)? Des changements importants s'opèrent-ils en ce qui concerne les rôles relatifs des universités, des collèges et des établissements d'enseignement privés dans la formation d'une main-d'œuvre compétente et polyvalente?

Expérience des immigrants dans la population active

Que savons-nous au sujet de l'expérience des immigrants sur le marché du travail? Leur expérience nous permettrait de mieux cerner comment élaborer des programmes qui intègrent et maximisent les compétences et la formation des nouveaux immigrants. Les conclusions du suivi de l'étude de 2005 que prévoit effectuer Statistique Canada, concernant l'expérience des immigrants⁸ au cours des deux premières années, fourniront des données longitudinales très précieuses. Ces données doivent être intégrées à des analyses et à des recherches portant sur des interventions favorables à l'intégration des immigrants au marché du travail.

La nouvelle économie

Que savons-nous de la dynamique et du rôle du capital humain dans la productivité individuelle et organisationnelle ainsi que dans la réussite d'un secteur du marché du travail? Comment les connaissances à ce sujet sont-elles transmises au secteur de l'EP et prises en compte dans les programmes et les expériences d'apprentissage?

Compétitivité internationale du marché du travail

Le Canada peut-il rivaliser avec d'autres pays pour attirer et maintenir en poste le personnel hautement qualifié sur le marché du travail (p. ex., les professeurs du niveau postsecondaire et les dirigeants d'entreprises)? Que savons-nous au sujet de l'afflux et de l'exode de cerveaux?

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- Sans un identificateur personnel qu'on conserve tout au long de son cheminement scolaire et professionnel, il devient extrêmement difficile de cerner les liens formels entre les choix de formation initiale et continue, d'apprentissage et de carrière.
- Il existe étonnamment peu de données sur la satisfaction des travailleurs ou des employeurs à l'égard de leurs expériences d'éducation et de formation, ces expériences se traduisant dans l'efficacité, la productivité, l'adaptabilité au travail et les choix de carrière. Il faudrait veiller à combler ce manque de données.
- Il n'existe aucune donnée pertinente sur les établissements d'enseignement privés et le retour sur l'investissement pour les apprenants d'une formation dans ces écoles.
- Même dans les cas où l'on dispose de connaissances utiles pour cerner des interventions éducatives en matière d'intégration des immigrants au marché du travail (p. ex., une partie des travaux du projet Metropolis), ces connaissances ne sont pas largement comprises ni utilisées par les praticiens ou les décideurs.

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES

Équilibre ou déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail

- Offre et demande sur le marché du travail
 - Par secteur, prévisions de l'offre et de la demande; rapports sur l'emploi et comparaison avec les prévisions de la demande antérieures, à l'échelle locale, régionale et pancanadienne
 - Par secteur, prévisions des exigences du marché du travail en matière d'éducation

(Remarque : Il est nécessaire de préciser les méthodologies afin d'améliorer les données futures concernant le marché du travail, tout en reconnaissant que les prévisions relatives au marché du travail à l'échelle des secteurs sont rarement exactes (Système de projections des professions au Canada, SPPC.)

- Besoins du marché du travail en matière de compétences et d'aptitudes : Enquêtes propres à chaque secteur (révision de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés, EMTE)
 - Attentes des employeurs à l'égard des compétences et des aptitudes requises
 - Évaluation, par les établissements postsecondaires, de l'efficacité du secteur de l'EP à former des diplômés dotés des compétences nécessaires (équilibre ou déséquilibre)
 - Évaluation des niveaux de littératie au Canada, y compris des mesures des niveaux de littératie chez les adultes et le maintien de ces niveaux en milieu de travail, et comparaisons internationales
- Dynamique de la population active
 - Par secteur, données sur la dynamique de l'emploi et du chômage – durée et transitions par niveau de scolarité (Enquête sur la population active, EPA)
- Groupes sous-représentés
 - Intégration au marché du travail des groupes titulaires de diplômes d'études postsecondaires sous-représentés, p. ex., les immigrants, les Autochtones et les personnes handicapées
 - Maintien sur le marché du travail des groupes sous-représentés
- Données sur les retombées des interventions axées sur le marché du travail
 - Embauche de stagiaires à la suite d'une occasion de formation ou d'éducation faisant le pont entre les apprenants et la population active (programmes coopératifs, stages et apprentissage par le service)

- Satisfaction de l'employé et de l'employeur à l'égard des programmes

- Mobilité interprovinciale et interrégionale
 - Données sur les obstacles à la mobilité interprovinciale

Réceptivité et qualité : fonctionnement des systèmes d'éducation et de formation favorisant des retombées sur le marché du travail

- Retombées en matière d'emploi : dans l'ensemble du secteur de l'EP, par type d'établissement postsecondaire
 - Information sur le marché du travail (longitudinale) concernant les revenus, les gains ainsi que les taux d'emploi et de chômage, par niveau de scolarité postsecondaire, domaine d'études, sexe, statut socio-économique et région; données pouvant être ventilées pour les groupes sous-représentés
 - Satisfaction des apprenants à l'égard de leurs expériences d'apprentissage et de formation postsecondaires; pertinence des connaissances et des compétences acquises dans le rendement au travail
 - Satisfaction de l'employeur à l'égard des compétences et des connaissances des nouveaux diplômés
 - Retombées financières : revenus et gains provenant d'un emploi
 - Perspectives sur les niveaux de revenus et la rémunération au cours de la vie, par niveau de scolarité
 - Répartition de l'augmentation du revenu par sexe, âge, région de résidence, domaine de formation ou d'études, pays et établissement d'enseignement
- (Remarque : Il est essentiel de comprendre la dynamique évolutive de l'augmentation du revenu.)*
- Formation en apprentissage et dans les métiers (SIAE, ENA)
 - Effectifs et titres de compétences accordés par métier, statut socio-économique, région et sexe
 - Temps nécessaire à l'obtention du diplôme; délai avant l'abandon des études
 - Facteurs de réussite et d'abandon

- Apprentissage lié à l'emploi?
 - Investissements des employeurs dans la formation et l'apprentissage liés à l'emploi
 - Participation individuelle à une formation liée au poste en cours d'emploi
 - Investissement individuel dans une formation liée à l'emploi
- Combinaison de titres de compétences
 - Données sur l'articulation des programmes ainsi que sur la facilité de faire transférer et reconnaître des crédits entre collèges et universités et au sein d'un même établissement.

(Remarque : Les définitions des certificats et des diplômes doivent être normalisées.)

Contextuel : capital humain dans la nouvelle économie

- Connaissances – tant statiques que dynamiques – sur le rôle du capital humain dans les retombées économiques (p. ex., la productivité) et sociales (p. ex., l'état de santé)
- Croissance de l'emploi et niveau de scolarité postsecondaire au fil du temps
- Données sur la dynamique de l'afflux et de l'exode des cerveaux dans le secteur de l'EP ainsi que chez les cadres et le personnel hautement qualifié (PHQ), par secteur du marché du travail
- Nouveaux outils d'évaluation des impacts directs de l'EP et du capital humain sur la productivité

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Retombées sur le marché du travail	Revenu Gains (cumulatifs) Emploi ou chômage (ou poursuite de l'apprentissage)	Par secteur et niveau de scolarité postsecondaire, domaine d'études, sexe, statut socio-économique, groupe d'âge, région et sous-population Comparaisons internationales	EDTR PIPCE; RSE
Satisfaction de l'employeur	Compétences techniques et aptitudes Qualité et pertinence des compétences générales	Par catégorie du secteur d'emploi et du milieu de travail, titre de compétence, niveau de scolarité postsecondaire et région	EMTE
Écoles de formation privées et formation en apprentissage	Titres de compétences obtenus Temps nécessaire à l'obtention du diplôme Délai avant l'abandon des études Temps nécessaire à l'obtention d'un emploi Rapport – apprentis dans la population active	Par métier, statut socio-économique, groupe d'âge, région et sexe	SIAE, EPA, ENA

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Nombre de travailleurs qualifiés sur le marché du travail	Niveau de scolarité postsecondaire – par année et cumulatif	Par titre de compétence, domaine d'études et type d'établissement postsecondaire Points de repère internationaux	EPA, EDTR RSE
Emploi	Nombre d'employés et dynamique du marché du travail	Par secteur et titres de compétences dans la population active; données au fil des ans	EPA, EDTR
Chômage	Nombre de chômeurs et dynamique du marché du travail	Par niveau de scolarité	EPA, EDTR
Répartition des revenus	Proportion de la population gagnant 50 % de la rémunération médiane	Points de repère internationaux	RSE

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Établissements d'enseignement privés	Nombre d'établissements Nombre de programmes Nombre d'étudiants Nombre d'étudiants bénéficiant d'une aide financière du gouvernement	Tous les établissements postsecondaires privés	Aucun outil pertinent
Afflux et exode de cerveaux	Afflux et exode du PHQ, par secteur		ESD-END et ETD

Tableau 4. **Défis cruciaux liés au cadre et lacunes dans les données nécessitant une intervention**

ENJEU	ACTION
Méthodologies novatrices et améliorées de collecte d'information sur le marché du travail	Améliorer les prévisions des besoins du marché du travail en matière d'offre et de demande Recourir à des analyses rétrospectives afin de cerner les enjeux méthodologiques (SPPC)
Manque de données sur les établissements d'enseignement privés	Enrichir le SIEP de sorte qu'il englobe les établissements d'enseignement privés
Manque de données sur les attentes et la satisfaction des employeurs à l'égard des compétences et des aptitudes des employés	Financer l'EMTE à long terme et modifier son contenu afin d'y intégrer des questions destinées aux employeurs et portant sur leur satisfaction à l'égard des compétences et des aptitudes des employés
Manque de données sur la dynamique du marché du travail	Financer l'EMTE, l'EDTR (nouveau module sur l'éducation et la formation) et l'ELIC à long terme Modifier l'EPA afin d'y ajouter des questions sur l'éducation qui reflètent la réalité
Manque d'information sur l'intégration des immigrants à la population active	Poursuivre l'analyse de l'ELIC et de l'EDTR Intégrer une nouvelle cohorte représentative des immigrants dans l'ELIC Évaluer l'efficacité des programmes d'intervention au moyen de projets de démonstration aléatoires

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

EPA	Enquête sur la population active
SPPC	Système de projections des professions au Canada
PIPCE	Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, CSCE)
ELIC	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (Statistique Canada)
ELCA	Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (Statistique Canada et OCDE)
EIACA	Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
SIAE	Système d'information sur les apprentis enregistrés
ENA	Enquête nationale auprès des apprentis
EMTE	Enquête sur le milieu de travail et les employés
END	Enquête nationale auprès des diplômés
ESD-END	Enquête de suivi auprès des diplômés donnant suite à l'Enquête nationale auprès des diplômés
ETD	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat

AUTRES ACRONYMES

RSE	Regards sur l'éducation
-----	-------------------------

02. Innovation, création du savoir et transfert des connaissances

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Établir une capacité efficace et de qualité en matière de création du savoir, de transmission des connaissances et de formation en recherche dans le secteur de l'EP – et intégrer cette capacité de même que les extrants de la recherche et de la formation dans les établissements postsecondaires, dans un système pancanadien d'innovation ainsi que dans la société dans son ensemble.
- Faire participer activement le secteur de l'EP à la création de conditions favorables à une mobilisation et à une assimilation efficaces des extrants des connaissances (la recherche et le personnel hautement qualifié, PHQ) par les secteurs privé, public et à but non lucratif.

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Rôle de la recherche menée dans les établissements postsecondaires dans le cadre d'un système d'innovation pancanadien et impacts socio-économiques de la recherche
- Qualité de la recherche et de l'activité savante menées au Canada
- Qualité du PHQ, qualité et actualité des compétences et des aptitudes acquises en recherche et influence de la formation en recherche sur les trajectoires de carrière
- Impacts de la recherche menée par les établissements postsecondaires sur le secteur de l'EP lui-même
- Retombées et rentabilité des investissements ciblés, p. ex., les investissements fédéraux et provinciaux dans la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) et le programme des Bourses d'études supérieures du Canada
- Intégration des extrants des connaissances à la croissance d'un système d'innovation et à la productivité canadienne
- Apports des connaissances et de l'innovation à l'identité, à la culture et à la cohésion sociale

QUESTIONS DE RECHERCHE

Comparativement à d'autres pays, le Canada est étonnamment dépendant de la recherche menée dans les établissements postsecondaires

Comparativement à d'autres pays, le Canada est étonnamment dépendant de la recherche menée dans les établissements postsecondaires (estimations des dépenses intérieures brutes de R-D du secteur de l'enseignement supérieur [DIRDES]) par rapport à la R-D menée par les secteurs privé et public. Des mécanismes efficaces d'interaction ainsi que d'échange et de transfert des connaissances (tant codifiées que tacites) entre les secteurs sont donc extrêmement importants. Il est également nécessaire de mieux comprendre ces mécanismes et la façon dont la recherche menée dans les établissements postsecondaires est susceptible de favoriser les investissements des entreprises dans la R-D ou encore d'accroître la compétitivité des entreprises et de promouvoir l'innovation sociale. Quelles sont les mesures appropriées des impacts économiques? Existe-t-il une limite quant aux attentes qui devraient être entretenues envers les universités et, le cas échéant, quelles répercussions cette limite entraîne-t-elle sur les politiques en matière de sciences et technologie pour le secteur privé?

Retombées économiques

Quelles sont les retombées économiques de la commercialisation de la recherche menée par les établissements postsecondaires? Comment le Canada peut-il garantir ces retombées le plus efficacement possible? Dans quelle mesure les conventions collectives favorisent-elles ou freinent-elles les activités de commercialisation?

Domaines d'impacts et modes d'influence

La complexité des différentes façons dont la recherche et la formation en recherche contribuent au système d'innovation et à la société dans son ensemble est de plus en plus reconnue. En effet, les impacts s'étendent entre autres à la production et à la commercialisation de technologies, mais elles vont bien au-delà. L'importance des réseaux interactifs actifs, de l'élaboration de méthodologies et d'outils novateurs (y compris des méthodologies et des outils sociaux), de la capacité de résoudre des problèmes, des connaissances sociales (outre le transfert de technologie et la production de retombées) est également reconnue. À ce jour, toutefois, on ne s'entend pas sur ce qui constitue un cadre approprié ou un ensemble

ble équilibré d'indicateurs permettant de suivre de près les divers modes d'influence de la recherche et de mettre au point des outils fiables pour la mesure des retombées (malgré les discussions internationales que mène Statistique Canada à propos des cadres de référence pour la mise au point d'indicateurs de sciences, de technologie et d'innovation).

Mesures du bien collectif et individuel tiré des investissements publics dans la recherche et de la formation en recherche

Les mesures de la qualité et de l'efficacité des retombées sur le bien collectif et individuel – de l'avancement des connaissances, de la formation des talents par la recherche et de l'amélioration de la qualité de l'EP – sont inégales et inadéquates. L'équilibre entre le bien collectif et le bien individuel tirés des études doctorales dans divers domaines est l'une des questions de recherche déterminantes (comme l'indiquent l'employabilité et le temps nécessaire à l'obtention d'un emploi; voir les conclusions de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, ETD). Dans certaines régions du Canada, l'exode d'un pourcentage élevé de titulaires d'un doctorat soulève la question du retour sur l'investissement de programmes coûteux.

Productivité et qualité par domaine

Il est essentiel de mieux comprendre ce que sont la productivité et la qualité ainsi que la façon de les mesurer d'un domaine à un autre. Le rapport du CCA de 2006 a révélé un grand écart entre les outils de mesure disponibles en sciences sociales et humaines (SSH) et ceux accessibles en sciences naturelles ainsi qu'en génie (SNG).

Interventions stratégiques

Il est essentiel de cerner de meilleures méthodes d'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité relatives des divers outils fédéraux et provinciaux de soutien à la recherche menée par les établissements postsecondaires.

Appropriation à l'échelle locale

Tous les efforts sont faits pour que les investissements dans la recherche menée par les établissements postsecondaires produisent des avantages et des retombées dans les collectivités et les régions. Que savons-nous au sujet de l'appropriation à l'échelle locale et régionale des avantages de la recherche et de la formation en recherche ainsi que des facteurs d'optimisation des retombées dans la collectivité?

Compétitivité à l'échelle internationale

Dans quelle mesure connaissons-nous la qualité et la viabilité du milieu postsecondaire de la recherche compte tenu des investissements croissants alloués à la recherche par d'autres pays? Le Canada peut-il continuer d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs? Le Canada forme-t-il une offre adéquate et équilibrée de titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat par rapport aux besoins du marché du travail?

Maintien en poste des chercheurs

Quelle est la mobilité internationale des doctorants et des titulaires d'un doctorat et comment se traduit cette mobilité sur l'afflux et l'exode de cerveaux pour le Canada? Dans quelle mesure les Canadiens étudiant à l'étranger reviennent-ils au Canada et les étudiants étrangers restent-ils en poste au Canada dans un emploi lié à leur expérience? Des données longitudinales englobant une période d'au moins 10 ans sont nécessaires pour produire des analyses utiles à l'élaboration de politiques.

Compétences acquises dans le cadre de la formation en recherche

Il est essentiel de connaître les retombées de l'expérience de recherche sur le marché du travail. Transmettons-nous les compétences pertinentes afin de préparer le personnel hautement qualifié à une population active en constante évolution? Il est essentiel de recueillir des données longitudinales plus pertinentes sur les trajectoires de carrière à la suite d'études supérieures (p. ex., celles tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés, END, et des rééditions occasionnelles de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, ETD). Forme-t-on un nombre adéquat de titulaires d'un doctorat en mathématiques, en sciences physiques, en génie et en informatique compte tenu des besoins du Canada? Une étude rétrospective des facteurs éducationnels de réussite dans les secteurs public et privé pourrait également révéler des lacunes importantes.

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- De telles lacunes ne s'observent pas uniquement à l'échelle des données, mais également lorsque les cadres de retombées et d'impacts sont conceptualisés, que les indicateurs sont mis au point et que les données sont analysées et synthétisées.
- Mesures des impacts socio-économiques – Un cadre conceptuel amélioré doit être élaboré afin de mesurer et d'évaluer la qualité de la recherche, de la formation en recherche et du transfert des connaissances au sein des établissements postsecondaires ainsi que leurs retombées sur la prospérité et la qualité de vie.
- De meilleures méthodes de mesure des retombées de la formation en recherche sur les choix de carrière et la réussite sur le marché du travail doivent être adoptées étant donné le nombre croissant de dirigeants du secteur privé qui estiment que la formation en recherche du PHQ et la prestation de services de recherche et consultatifs par les professeurs universitaires revêtent la plus grande importance sur le plan économique (bien que ce soit difficile à mesurer).
- La capacité de la recherche universitaire en matière de politiques relatives à l'EP doit être renforcée afin d'analyser et d'améliorer plus efficacement les enquêtes sur une base continue.

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES

Évaluation de l'effectif et du flux du personnel hautement qualifié (Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Enquête nationale auprès des diplômés et Enquête auprès des titulaires d'un doctorat)

- Dynamique de la population titulaire d'un diplôme d'études supérieures – par programme, niveau d'études, sexe, établissement et selon qu'il s'agit d'étudiants canadiens ou étrangers.
 - Effectifs
 - Diplômés
 - Taux d'obtention de diplôme
 - Temps nécessaire à l'obtention du diplôme
 - Délai avant l'abandon des études
 - Nombre de titulaires d'un diplôme d'études supérieures par 1 000 habitants
- Emploi et mobilité
 - Retombées sur le marché du travail, par domaine d'emploi, secteur du marché du travail et temps nécessaire à l'obtention d'un emploi
 - Lien entre la formation aux cycles supérieurs et l'emploi
 - Étendue de la mobilité des titulaires d'un diplôme d'études supérieures
- Marché du travail
 - Nombre de titulaires d'un doctorat par 1 000 habitants
 - Structure par âge des titulaires d'un doctorat
 - Mouvements internationaux (afflux vers le Canada et exode à l'étranger) des titulaires d'un doctorat
 - Intégration au marché du travail des immigrants titulaires d'un doctorat
- Actions institutionnelles
 - Nombre (et pourcentage) des étudiants avancés de premier cycle et des cycles supérieurs participant à des programmes coopératifs et à des stages
 - Répercussions des placements externes sur l'organisation qui embauche et sur le stagiaire
- Comparaisons internationales des niveaux de production, par programme, au deuxième et au troisième cycles
- En ce qui concerne l'Enquête nationale auprès des diplômés (pour le volet concernant les deuxième et troisième cycles), il est nécessaire de porter la période de référence longitudinale à 10 ans et de garantir la publication des données et l'analyse des résultats en temps plus opportun. Il est également essentiel d'intégrer cette approche à des indicateurs internationaux de l'effectif et du flux du personnel hautement qualifié ainsi que d'assurer le suivi des étudiants étrangers.
- En ce qui concerne l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, il faut veiller à ce que les données soient recueillies annuellement et analysées en temps opportun.

Indicateurs du système de R-D

- Activités (collecte annuelle de données)
 - Participants – Nombre de chercheurs par domaine et établissement ainsi que temps consacré à la recherche (la méthodologie pour adapter la recherche selon la taille de l'établissement et le domaine est intégrée aux es-

- timations des dépenses intérieures brutes de R-D du secteur de l'enseignement supérieur, DIRDES)
- Financement – Financement de la R-D par domaine, établissement et source de financement
- Activités de transfert des connaissances – Mesures des activités axées sur la diffusion des connaissances, de la technologie et des pratiques, y compris la participation au discours public
- Étendue de l'internationalisation ou de la mondialisation
- Liens
 - Mesures des liens entre les institutions (p. ex., entre les établissements postsecondaires et les gouvernements, les établissements postsecondaires et les entreprises ou les établissements postsecondaires et les organisations privées à but non lucratif)
 - Mesures des liens entre les citoyens (p. ex., réseaux sociaux; aide à la résolution de problèmes et conseils par des chercheurs du milieu postsecondaire)
- Retombées – Mesures des retombées améliorées, dont :
 - l'importance de la R-D, par domaine et établissement;
 - l'étendue des « connaissances diffusées » tirées de la R-D, au moyen des publications, des brevets et des droits d'auteur;
 - les secteurs où le Canada excelle à l'échelle mondiale;
- l'infrastructure de R-D qui procure au Canada des avantages uniques;
- les technologies et les innovations (brevets enregistrés, autres innovations et pratiques mises en œuvre, nouvelles méthodologies, etc.);
- les entreprises dérivées.
- Impacts – Il est nécessaire de mettre au point de nouveaux cadres conceptuels et probablement des études de cas établissant un lien entre l'activité de R-D et les retombées d'une plus grande portée dans la société (les retombées multiples rendent la mesure des liens directs pratiquement impossible).
 - Bien-être – Qualité de vie, de la participation civique et du discours public ainsi que prospérité du Canada
 - Richesse – Productivité économique et compétitivité des entreprises
 - Mieux-être – Retombées sur la santé

Enjeux stratégiques prioritaires

- Données mettant en lumière l'offre et la demande à long terme de titulaires d'un doctorat en mathématiques, en sciences physiques, en génie et en informatique

Enjeux propres aux programmes

- Indicateurs de la valeur ajoutée d'initiatives propres aux programmes (p. ex., le Programme des chaires de recherche du Canada, CRC)

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne de collecte de données**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Financement	Financement de la R-D du secteur de l'EP	Par source de financement et secteur de recherche principal, type d'établissement postsecondaire et région	Statistique Canada
Rendement	Pourcentage des DIRD réalisé par le secteur de l'enseignement supérieur et de l'EP		DIRD DIRDES
Effectif de PHQ	Nombre de titulaires d'un doctorat (cumulatif) par 1 000 habitants	Par principaux domaines d'études – santé, SNG, SSH	Statistique Canada
Flux du PHQ	Effectifs et diplômés, par année	Par établissement, type d'établissement, niveau de scolarité, domaine du titre de compétence (santé, SNG, SSH; séparer les MPT des SNG), région et sexe	SIEP
Efficiences du PHQ	Taux d'obtention de diplôme Temps nécessaire à l'obtention du diplôme	Par établissement, niveau de scolarité et domaine d'études	MFCU Universités du G-13
Extrants et résultats de la recherche commerciale	Brevets enregistrés Entreprises dérivées Revenus	Établissements à vocation de recherche	AUCC AUTM Enquêtes sur la commercialisation (Statistique Canada)

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
DIRD	R-D comme proportion du PIB	Pour l'ensemble du Canada Par province Par secteur d'activité	DIRD
Personnel	Personnel de R-D	Par secteur, domaine d'activité, sexe et groupe d'âge	Statistique Canada

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
END	Enquête nationale auprès des diplômés
ESD-END	Enquête de suivi auprès des diplômés donnant suite à l'Enquête nationale auprès des diplômés
ETD	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat
ECEMD	Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat (sept établissements canadiens ainsi que plusieurs établissements américains ont participé à cette enquête, élaborée par le <i>Massachusetts Institute of Technology</i> et l'Université Duke)
PI en ES	Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur (Statistique Canada et Industrie Canada)
Données de l'AUCC	Association des universités et collèges du Canada
	Enquête américaine sur la commercialisation
NSSE	<i>National Survey of Student Engagement</i>

AUTRES ACRONYMES

R-D	Recherche et développement
CAC	Conseil des académies canadiennes : rapport de 2006 intitulé <i>L'État de la science et de la technologie au Canada</i>
DIRDES	Dépenses intérieures brutes de R-D du secteur de l'enseignement supérieur
DIRD	Dépenses intérieures brutes de R-D
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques : données comparatives internationales
MPT	Mathématiques, physique et technologie
AUTM	<i>Association of University Technology Managers (É.-U.)</i>
MFCU	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
ES	Enseignement supérieur
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
CRC	Chaires de recherche du Canada
BESC	Bourses d'études supérieures du Canada
SNG	Sciences naturelles et génie
SSH	Sciences sociales et humaines

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires pour la mise en œuvre de la stratégie pancanadienne de collecte de données**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Retombées sur le marché du travail (des études supérieures)	Temps nécessaire à l'obtention d'un emploi Taux d'emploi – à l'obtention du diplôme et après deux, cinq et 10 ans Revenu – à l'obtention du diplôme et après deux, cinq et 10 ans	Par titre de compétence, domaine d'études, domaine d'emploi et secteur du marché du travail	END ETD
Extrants de la recherche universitaire	Impacts Partenariats	SNG et santé – Indicateurs bibliométriques – Données de citations Tous les domaines – Données bibliométriques sur les partenariats internationaux	Études spéciales
Exode et afflux de cerveaux	Afflux vers le Canada et exode à l'étranger de titulaires d'un doctorat	Par domaine de spécialisation, pays d'origine ou de destination, sexe et groupe d'âge	Études spéciales ESD-END, ETD
Enjeux propres aux mathématiques, à la physique et à la technologie	Offre et demande de titulaires d'un doctorat en MPT		END ETD

Tableau 4. **Défis cruciaux liés au cadre et lacunes dans les données nécessitant une intervention**

ENJEU	ACTION
Retombées et impacts sociaux de la recherche	Établir un cadre conceptuel amélioré de mesure et d'évaluation de la qualité de la recherche, de la formation en recherche et du transfert des connaissances dans le secteur de l'EP ainsi que de leur contribution à la prospérité, au mieux-être et à la qualité de vie
Données fiables, en temps opportun et à jour sur le PHQ	Financer l'ESD-END et l'ETD à long terme Appuyer la mise en œuvre complète du SIEP Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre de l'ECEDM à l'échelle de tous les établissements universitaires
Données fiables ventilées sur la R-D du secteur postsecondaire	Financer à long terme des enquêtes relatives à la recherche en sciences et technologies menées dans les établissements offrant des programmes de cycles supérieurs

03. Des citoyens actifs et en santé

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Optimiser les avantages de l'EP sur la santé et le bien-être des Canadiens ainsi que sur la prospérité du Canada – soit les avantages sociaux de plus grande portée.
- Garantir le bien-être des citoyens dans un monde en constante évolution.

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Lien entre le niveau de scolarité postsecondaire ainsi que les investissements en R-D dans le secteur de l'EP et le renforcement du capital social – qui se traduit surtout dans l'état de santé et le bien-être des citoyens et dans la prospérité de la société dans son ensemble.
- Liens entre les dépenses dans l'EP et une participation accrue à l'EP ainsi que la cohésion sociale et l'engagement des citoyens.
- Liens entre les dépenses dans l'EP ainsi que l'amélioration de l'état de santé des citoyens et l'allègement du fardeau des soins de santé pour la société.
- Opinion publique au sujet de la valeur et de l'importance relative des différentes retombées de l'EP.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Comprendre les liens avec l'EP

Les données appuyant que l'enseignement, y compris postsecondaire, a de vastes répercussions dans différents secteurs de la société (p. ex., la participation civique, l'état de santé et la longévité des citoyens ainsi que la réduction de l'activité criminelle) sont de plus en plus nombreuses. De quelles façons ces retombées sont-elles produites et quels sont les effets précis de l'EP? L'EP permet-il aux citoyens de mieux s'adapter aux situations changeantes¹⁰?

Citoyenneté

Quel est le lien entre le niveau de scolarité et le bien-être individuel et collectif (p. ex., la discussion entourant les sociétés prospères)? Comment cela se manifeste-t-il dans la société (p. ex., dans la participation électorale, le bénévolat et les dons, le renforcement de la cohésion et de la tolérance sociales)? Les citoyens les plus scolarisés font-ils davantage confiance aux institutions telles que les systèmes politique, judiciaire et de santé ainsi qu'aux professionnels qui les représentent?

Santé

Quel est le lien entre le niveau de scolarité, la réduction des disparités dans l'état de santé des citoyens et la diminution des coûts imposés par les services sociaux et de santé?

Pratiques efficaces

Quelles sont les pratiques et les innovations dans le secteur de l'EP qui contribuent à accroître les retombées sociales, et comment ces retombées pourraient-elles être optimisées? Voici des exemples:

- Par l'introduction de communautés d'apprentissage dans les établissements postsecondaires (cadres d'apprentissage hors des salles de cours, par exemple dans les résidences). La *National Survey of Student Engagement* établit un lien entre ces communautés et la qualité de l'enseignement reçu ainsi que la persévérance et le maintien aux études des étudiants. Comment les pratiques exemplaires dans les communautés d'apprentissage peuvent-elles être mesurées?
- Par l'apprentissage par le service, qui prend de plus en plus d'importance dans de nombreuses universités. La participation des étudiants à un programme d'apprentissage par le service est un des cadres par lesquels ils acquièrent une expérience de bénévolat. Le nombre d'étudiants participant à de tels programmes pourrait devenir le point de référence de l'engagement des établissements envers les collectivités et du rôle des étudiants à titre de citoyens engagés.

Modes d'influence; enjeux liés aux mesures

Comment définit-on la participation civique et sociale, et de quelles façons s'apprend-elle et se concrétise-t-elle? Comment la participation civique et sociale devrait-elle être mesurée, surtout que le contexte historique, culturel et économique pourrait faire obstacle aux simples comparaisons régionales et internationales? Voici des exemples de domaines

de recherche pertinents susceptibles d'être étudiés à partir d'un accès approprié aux données :

- La question de la corrélation entre la participation électorale et le niveau de scolarité postsecondaire – La participation électorale dépend-elle de la situation financière ou d'un autre facteur introduit par l'EP?
- La participation communautaire, mesurée en fonction de la participation à des organismes et à des activités bénévoles et à but non lucratif, qui peut varier énormément selon l'âge.

Participation à la discussion internationale

La deuxième phase du projet du Réseau B du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CRIE) de l'OCDE sur les retombées sociales de l'apprentissage devrait faire ressortir des indicateurs des sources actuelles.

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- Il est nécessaire d'établir un nouveau cadre conceptuel et un nouvel ensemble d'indicateurs qui intègrent les dimensions sociales des retombées et des impacts de l'EP¹¹.
- Les ensembles de données actuels (p. ex., la *World Values Survey*) pourraient être utilisés plus efficacement.
- Il existe de nombreuses possibilités de partenariats avec les divers organismes fédéraux afin d'approfondir la notion de retombées sociales tirées de la participation aux études postsecondaires. Santé Canada, Élections Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines figurent parmi les partenaires potentiels.

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES

Retombées sociales

- Retombées sur les comportements ventilées par niveau de scolarité atteint (p. ex., certificat, diplôme), type d'établissement (p. ex., université, collège communautaire, école de métiers privée) et province.
 - Participation électorale
 - Pourcentage de la population faisant des dons à des organismes de charité et moyenne des dons
 - Pourcentage de la population participant bénévolement à des activités communautaires
 - Activité criminelle
- Retombées sur les connaissances et la confiance des citoyens ventilées par niveau de scolarité atteint (p. ex., certificat ou diplôme), type d'établissement (p. ex., université, collège communautaire ou école de métiers privée) et province (Enquête sociale générale, ESG)
 - Capital social
 - Confiance dans les concitoyens et la police

Retombées sur la santé

- Retombées sur la santé ventilées par niveau de scolarité atteint (p. ex., certificat ou diplôme), type d'éta-

blissement (p. ex., université, collège communautaire ou école de métiers privée) et province

- État de santé réel et perçu
- Âge moyen de mortalité
- Retombées sur le système de soins de santé ventilées par niveau de scolarité atteint (p. ex., certificat ou diplôme), type d'établissement (p. ex., université, collège communautaire ou école de métiers privée) et province
 - Étendue du recours aux services de soins de santé
 - Moyenne des dépenses en santé

Pratiques novatrices

- Apprentissage par le service et participation communautaire
 - Nombre et pourcentage d'étudiants y prenant part
 - Reconnaissance de l'expérience d'apprentissage par des crédits (pourcentage)
 - Influence de cette expérience d'apprentissage sur les choix d'emploi

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
État de santé	État de santé réel et perçu Espérance de vie	Par niveau de scolarité, groupe d'âge et région	ESCC, ENSP
Fardeau des soins de santé	Recours au système de soins de santé	Par niveau de scolarité, groupe d'âge et région	ESCC
Dons de charité	Pourcentage de donateurs Moyenne des dons	Par niveau de scolarité, groupe d'âge et région	DAL EDM
Participation électorale	Probabilité de voter		ENDBP, EACA

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Opinion publique	Attitudes à l'égard de l'impact de l'EP Importance de l'EP sur le capital social	Échantillons de la population	Sondages d'opinion (divers)

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Tolérance	Acceptation de la diversité	Par niveau de scolarité, groupe d'âge et région	Diverses enquêtes WVS
Confiance	Confiance dans la police Confiance dans les concitoyens et la collectivité	Par niveau de scolarité, groupe d'âge et région	WVS
Exposition des étudiants	Pourcentage de la population étudiante participant à des activités d'apprentissage communautaire Pourcentage de titres de compétences accordés pour l'apprentissage communautaire	Par programme, domaine d'études, grade et type d'établissement postsecondaire	Aucune donnée recueillie

Tableau 4. **Défis cruciaux liés au cadre et lacunes dans les données nécessitant une intervention**

ENJEU	ACTION
Nouveaux cadres sociaux et ensembles d'indicateurs au fil des ans	Intégrer les conclusions des travaux du projet du Réseau B du CRIE de l'OCDE sur les résultats sociaux de l'apprentissage Réviser le contenu du prochain cycle de l'ESG sur le capital social afin qu'il intègre les conclusions des travaux de l'OCDE portant sur un suréchantillon d'immigrants Évaluer la fiabilité de la mise en œuvre de la NSSE dans tous les établissements postsecondaires
Tirer parti des sources actuelles	Commander des travaux sur les conclusions de la WVS, y compris sur la question d'indicateurs de « bonheur »
Manque d'information sur les liens entre la santé et l'apprentissage	Poursuivre l'analyse des nouvelles données sur la littératie en santé tirées de l'ELCA Lier les données sur la santé (Institut canadien d'information sur la santé, ICIS) à celles sur l'apprentissage et l'éducation à l'échelle régionale (Statistique Canada, estimations régionales de la littératie)

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

END	Enquête nationale auprès des diplômés
NSSE	<i>National Survey of Student Engagement</i>
EPCEC	Étude pancanadienne sur les étudiants collégiaux, conçue sur le modèle de la CCSSE des États-Unis
WVS-ESS	<i>World Values Survey-European Social Survey</i>
ESG	Enquête sociale générale (pour les mesures du capital social et d'autres thèmes connexes)
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
ENSP	Enquête nationale sur la santé de la population
DAL	Données administratives longitudinales
EDM	Enquête sur les dépenses des ménages
ENDBP	Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation
EACA	Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage
EASEF	Enquête sur l'accès et le soutien en matière d'éducation et de formation
ELCA	Enquête sur la littératie et les compétences des adultes

04. Un enseignement postsecondaire de qualité

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Offrir une formation postsecondaire de qualité uniforme afin que les établissements postsecondaires, les apprenants, les programmes, les milieux et les résultats d'apprentissage ainsi que les titres de compétences au Canada fassent concurrence à l'élite mondiale.
- Participer à l'amélioration continue de l'EP¹².

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Connaissance de la nature de la qualité de l'EP
- Reconnaissance et évaluation de la qualité de l'EP
- Liens entre la qualité des possibilités d'apprentissage, le niveau de scolarité postsecondaire individuel et les retombées
- Fonctionnement global du système, y compris en ce qui concerne les enjeux liés aux ressources humaines, la qualité et l'efficacité de la prestation des services d'éducation et l'obtention des titres de compétences
- Possibilité de faire reconnaître des titres de compétences entre les niveaux du système d'EP
- Compréhension du lien entre l'excellence et l'innovation dans l'enseignement, d'une part, et les résultats d'apprentissage (l'art de l'enseignement et l'apprentissage universitaire), d'autre part

QUESTIONS DE RECHERCHE

Enjeux liés aux ressources humaines

La qualité du corps professoral du niveau postsecondaire, des ressources en quantité suffisante (p. ex., par rapport au nombre d'étudiants) et la viabilité (p. ex., par rapport à la capacité des établissements d'attirer des étudiants et de les retenir) sont des questions déterminantes pour lesquelles il existe trop peu de données et assez peu d'analyses concernant les enjeux fondamentaux susceptibles d'éclairer les politiques et les décisions d'investissement. À l'heure actuelle, les données sur les postes de professeurs d'université à temps plein ne sont pas à jour et il n'existe aucune donnée récente sur les professeurs d'universités ou de collèges communautaires à temps partiel ou engagés pour une session. Le manque de données sur les établissements d'enseignement privés est encore plus marqué. Dans quelle mesure les données sur les professeurs et les tendances relatives à leur embauche assurent-elles la qualité et la viabilité du système? Fait intéressant, des rapports sur les enjeux liés au recrutement de professeurs de qualité dans des domaines précis (p. ex., dans les écoles de commerce) ont été élaborés après qu'on eut prédit que les États-Unis allaient être concurrentiels à ce chapitre au cours des cinq à 10 prochaines années. Toutefois, sans une source de données pancanadiennes fiable, l'analyse des politiques et l'étude de leurs impacts sont compromises.

Qualité en fonction de l'efficacité du système

Il est essentiel de mieux comprendre la dynamique de l'attrition et de la réussite (p. ex., le temps nécessaire à l'obtention du diplôme et les taux d'obtention de diplôme) en relation avec le programme d'études et le statut socio-économique de l'apprenant. Il est tout aussi essentiel de savoir qui sont les étudiants qui abandonnent leurs études, leurs motifs, où ils vont et s'ils reviennent terminer leurs études ultérieurement ou ailleurs. Pourquoi existe-t-il un écart entre les hommes et les femmes en ce qui a trait aux taux de participation et d'obtention de diplôme?

La qualité grâce à l'excellence et à l'innovation dans l'enseignement

Quels sont les facteurs exerçant une influence déterminante sur la qualité de l'apprentissage et les résultats d'apprentissage? Il est avant tout primordial d'investir massivement dans la recherche en pédagogie afin de mieux mesurer les résultats d'apprentissage.

Qualité en fonction de la participation des étudiants

Les initiatives visant à mettre en œuvre des mesures favorisant la participation et la réussite des étudiants (p. ex., telles qu'elles ont été évaluées par la *National Survey of Student Engagement*) ainsi que l'augmentation des investissements dans l'évaluation des données et des facteurs de réussite (p. ex., la *Community College Survey of Student Engagement*) sont très encourageantes. Toutefois, les apprenants, la direction des établissements et les décideurs risquent de ne pas tirer pleinement parti des avantages potentiels si

les mesures et les investissements ne sont pas mis en œuvre de façon étendue et s'il n'existe pas de format commun pour la publication des données. Il faudrait également examiner la qualité en fonction de la capacité des étudiants à appliquer leur apprentissage aux enjeux sociaux. En ce qui concerne les programmes professionnels et ceux des cycles supérieurs, l'Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat (ECEMD) est de plus en plus utilisée par les établissements, mais les modes de déclaration des données ne sont pas normalisés non plus. Combien d'étudiants participent à des échanges et à des programmes linguistiques à l'étranger afin de s'exposer davantage aux enjeux mondiaux?

Qualité en fonction de la reconnaissance externe de la qualité des programmes et des titres de compétences

L'absence d'un système pancanadien d'agrément nuit-elle à la qualité? Le Canada est le seul des 30

pays membres de l'OCDE à ne pas être doté d'un système d'agrément des programmes et des établissements postsecondaires. Bien que la nature et la qualité des diplômes des établissements canadiens soient largement reconnues, la valeur qui leur est accordée varie. Les normes d'agrément « Sceau rouge » qui s'appliquent à certains métiers font toutefois exception. Comment l'absence d'un tel système se répercute-t-elle dans la possibilité de faire reconnaître les titres de compétences entre les établissements et les régions, y compris les titres de compétences étrangers?

Établissements d'enseignement privés

Quels processus d'assurance de la qualité l'État devrait-il mettre en place et comment leur mise en application sera-t-elle efficacement assurée? En l'absence d'un tel processus, une politique du consommateur averti suffira-t-elle lorsque l'État offre une aide financière aux apprenants?

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- Promouvoir des normes de données communes et des méthodes normalisées comparables de déclaration des données sur le rendement recueillies à l'échelle des établissements. Bien que le rendement et la reddition de comptes se soient considérablement améliorés au cours des 10 dernières années, le manque d'uniformité dans les définitions et les normes de reddition de comptes est problématique.
- Des données en temps opportun et comparables à l'échelle du pays sur le nombre de professeurs et d'étudiants doivent être recueillies pour tous les éléments du secteur de l'EP.
- Un identificateur numérique doit être affecté à chaque étudiant afin d'assurer le suivi des apprenants entre les établissements d'enseignement et les régions.

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES

Reconnaissance des établissements et des programmes par les établissements postsecondaires (y compris privés)

- Nombre d'établissements agréés
- Nombre de programmes agréés
- Reconnaissance des titres de compétences nationaux et étrangers

Professeurs – Qualité, nombre suffisant et viabilité

- Données à jour et en temps opportun sur le nombre de professeurs, leur domaine d'enseignement, leur sexe, leurs compétences et leur groupe d'âge (professeurs à temps plein et à temps partiel ou engagés pour une session) de tous les établissements postsecondaires (universités, collèges et établissements d'enseignement privés)
- Âge des professeurs par rapport à la population active (séries chronologiques)
- Les rapports professeurs-étudiants, par établissement, secteur de l'EP, domaine d'études, séries chronologiques et tendances sont importants
- Données sur le recours aux professeurs à temps partiel ou engagés pour une session dans le secteur de l'EP
- Taux annuels des professeurs et des enseignants nouvellement embauchés, par type d'établissement, grade et programmes d'études actuels et prévus
- Pénuries prévues de titulaires d'un doctorat, par domaine d'études

Persévérance et réussite ou résultats des apprenants

- Titres de compétences accordés : par niveau d'études et établissement postsecondaire; en pourcentage de la population, par année et cumulatif
(Remarque : problème de définition)
- Taux d'emploi six mois et 12 mois après l'obtention du diplôme, par établissement, programme et sexe
- Taux d'obtention de diplôme : par établissement, sexe, statut socio-économique et programme d'études, y compris les programmes à admission directe et de deuxième cycle
(Remarque : problèmes de définition; expertise considérable parmi les universités du G-13 et dans certaines provinces des questions de mesure)

- Taux nationaux d'obtention de diplôme: nombre total de diplômés par rapport à la population ayant l'âge normal d'obtention du diplôme
- Taux d'attrition et de transfert : par établissement, sexe et programme d'études. Idéalement, un identificateur de l'étudiant permettrait d'observer la dynamique du système – Quel pourcentage d'étudiants entrant dans le système de l'éducation au cours d'une année donnée ont poursuivi des études postsecondaires dans un établissement différent ou ont abandonné définitivement leurs études après une certaine période.
- Décrocheurs : délai moyen avant l'abandon des études, par établissement, programme d'études et sexe

Qualité de la participation et de la satisfaction des étudiants – Amélioration et application par le Canada d'instruments tels que la NSSE et la CLA

- Satisfaction des étudiants à l'égard des expériences d'apprentissage (Enquête nationale auprès des diplômés, END)
- Mesures de la qualité et de l'efficacité de l'EP (p. ex., le niveau d'exigence scolaire, un apprentissage actif et collaboratif, l'interaction étudiants-professeurs, l'enrichissement des activités éducatives et un milieu d'apprentissage positif). Ces renseignements pourraient être recueillis en adaptant pour le Canada la NSSE et la CLA.

(Remarque : Un grand nombre d'établissements utilisent déjà ces instruments.)

Résultats d'apprentissage – Nouveaux outils nécessaires

- En prenant l'établissement ou le programme comme principale unité d'analyse, mesures directes de la valeur ajoutée des expériences d'apprentissage, relativement à des facteurs déterminants pour les études collégiales et universitaires (p. ex., esprit critique, raisonnement analytique et aptitudes à la communication écrite, selon le modèle de l'outil américain CLA).
- Indicateurs liant la prestation de l'apprentissage par les établissements à l'apprentissage à valeur ajoutée et aux retombées sur l'emploi pour les apprenants (afin d'éviter de mesurer uniquement la qualité en fonction des inscriptions au niveau postsecondaire).

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d’une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Réussite	Nombre et type de titres de compétences par année Taux nationaux d’obtention de diplôme	Nombre, par type de titre de compétence, type d’établissement postsecondaire, domaine d’études, sexe, groupe d’âge, statut socio-économique et sous-population Par grade et année	Données déclarées à Statistique Canada par les établissements PIPCE
Efficience	Taux d’obtention de diplôme par programme – Pourcentage des étudiants qui obtiennent leur diplôme dans le temps prévu Temps nécessaire moyen et le plus long à l’obtention du diplôme – en années (ou en mois) Taux d’abandon et de transfert – Pourcentage de la cohorte de départ Chacun des indicateurs par année	Par établissement postsecondaire, type d’établissement postsecondaire, domaine d’études, sexe, groupe d’âge, statut socio-économique et sous-population <i>Remarque : Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités calcule le taux d’obtention de diplôme en utilisant une période de sept ans commençant à l’admission d’une cohorte d’étudiants.</i>	En Ontario, les taux d’obtention de diplôme sont déclarés par toutes les universités (exigence du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités)

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Corps professoral	Nombre de professeurs – à temps plein et partiel ou engagés pour une session Âge des professeurs par rapport à la population active	Par établissement, domaine d’études, type d’établissement postsecondaire, sexe, compétences et groupe d’âge (professeurs à temps plein et à temps partiel ou engagés pour une session) Par programme, type d’établissement postsecondaire et région	SIPEUC (professeurs d’université à temps plein uniquement)
Population étudiante	Nombres d’étudiants – à temps plein et partiel Notes moyennes à l’admission des étudiants de première année	Par établissement et type d’établissement postsecondaire Par établissement et type d’établissement postsecondaire Données contextuelles aux fins d’analyse de la valeur ajoutée des établissements	SIEP (en partie) Les universités du G-13 recueillent de telles données

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

NSSE	<i>National Survey of Student Engagement</i>
EPCEC	Étude pancanadienne sur les étudiants collégiaux, conçue sur le modèle de la CCSSE des États-Unis
CCSSE	<i>Community College Survey on Student Engagement</i> (É.-U.)
END	Enquête nationale auprès des diplômés
ECEMD	Enquête canadienne auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat (sept établissements canadiens ainsi que plusieurs établissements américains ont participé à cette enquête, élaborée par le <i>Massachusetts Institute of Technology</i> et l’Université Duke)
SIPEUC	Système d’information sur le personnel d’enseignement dans les universités et les collèges
CLA	<i>Collegiate Learning Assessment</i> (É.-U.)
SIEP	Système d’information sur les étudiants postsecondaires
CCREU	Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires
PIPCE	Programme d’indicateurs pancanadiens de l’éducation

AUTRES ACRONYMES

MFCU	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (Ontario)
------	--

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d’une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Nombre suffisant de professeurs	Rapport étudiants à temps plein-professeurs à temps plein Pénuries de titulaires d’un doctorat	Par département, établissement et type d’enseignement postsecondaire Par domaine d’études	Données non disponibles pour les établissements autres qu’universitaires
Satisfaction des étudiants	Mesure de la satisfaction des étudiants à l’égard de leur expérience d’apprentissage Nécessité d’évaluer l’utilisation prometteuse de la NSSE, de la CCSSE et de la CLA au fur et à mesure de leur élaboration, car elles permettent d’évaluer la valeur ajoutée des études postsecondaires	Par grade, établissement et type d’établissement postsecondaire	END (tous les cinq ans) GPSS
Qualité de la participation de l’apprenant	Niveau d’exigence scolaire Apprentissage actif et collaboratif Interaction étudiants-professeur Enrichissement des expériences éducatives Milieu d’apprentissage positif	Par établissement, catégorie de référence d’établissements similaires et type d’établissement postsecondaire	NSSE et CCSSE (É.-U.) largement utilisées Le MFCU exige des universités ontariennes qu’elles publient ces données.
Reconnaissance officielle	Nombre d’établissements agréés Nombre de programmes agréés	Par type d’établissement postsecondaire Par type d’établissement postsecondaire	

Tableau 4. **Défis cruciaux liés au cadre et lacunes dans les données nécessitant une intervention**

ENJEU	ACTION
Identificateur de l’étudiant	Appuyer l’institution d’un identificateur de l’étudiant à l’échelle du Canada – Un tel identificateur permettra le suivi à vie des apprenants entre les établissements postsecondaires ainsi que des étudiants qui changent de programme, d’établissement d’enseignement et de région au Canada.
Terminologie normalisée	Définitions et normes de données claires relatives aux diplômes et aux certificats Des définitions d’étudiants et de professeurs à temps plein et à temps partiel sont également nécessaires.
Manque de données en temps opportun et à jour sur le nombre de professeurs et d’étudiants	Appuyer la mise en œuvre complète du SIEP Enrichir le SIEP de sorte qu’il intègre les établissements d’enseignement privés
Améliorer le suivi des diplômés	Améliorer l’END : a) porter la période de référence longitudinale à 10 ans, p. ex., des échantillons de deux, cinq et 10 ans; b) accroître sa fréquence – tous les trois ans.

05. et 06. Possibilités et accès pour les Canadiens ainsi que participation et réussite des groupes sous-représentés

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Offrir aux Canadiens des possibilités équitables d'accéder à l'EP et d'en tirer parti, quel que soit leur statut socio-économique. À terme, permettre aux Canadiens de se réaliser par l'apprentissage et garantir au Canada l'offre de main-d'œuvre compétente et la population scolarisée dont il a besoin pour être prospère dans un monde en constante évolution.
- Il est prioritaire de connaître et d'accroître la participation et la persévérance des groupes sous-représentés dans le secteur de l'EP, car elles renforceront la cohésion sociale. Les jeunes autochtones et ceux issus de familles à faible revenu ainsi que les apprenants handicapés et ceux qui sont les premiers membres de leur famille à poursuivre des études postsecondaires (de première génération) figurent parmi les groupes ciblés.

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Dynamique et tendances relatives à la participation aux études postsecondaires et à la persévérance
- Compréhension des raisons pour lesquelles certains groupes sont sous-représentés dans le secteur de l'EP, y compris des obstacles à l'accès à l'EP et à la persévérance
- Efficacité et efficacité des interventions en matière de politiques et programmes
- Capacité des établissements postsecondaires à répondre aux attentes
- Importance de l'éducation et de la formation postsecondaires pour la nouvelle économie; répercussions de l'écart entre les niveaux d'instruction sur les perspectives socio-économiques du Canada
- Pertinence de l'information et de la rétroaction afin d'harmoniser les programmes et les établissements avec les besoins des étudiants
- Lien entre l'éducation et la préservation ainsi que l'enrichissement des divers groupes et valeurs culturels, et mesure dans laquelle les professeurs et le personnel des établissements postsecondaires sont largement représentatifs de la diversité de la société canadienne

QUESTIONS DE RECHERCHE¹³

Tendances

Quelles sont les dernières tendances nationales et régionales relatives à la participation aux études postsecondaires, à la persévérance et à la réussite comparativement à d'autres pays et compte tenu des données démographiques canadiennes. Les écarts par rapport à d'autres pays ont-ils de l'importance et pourquoi?

Groupes sous-représentés

Que savons-nous des groupes sous-représentés dans le secteur de l'EP ou à risque de ne pas poursuivre des études postsecondaires? Comment recueillir des données sur ceux qui ne poursuivent pas d'études postsecondaires et leurs motifs? Groupes cibles reconnus pour être sous-représentés et qui doivent être suivis (séries chronologiques et répartition régionale) dans le cadre d'une base de données pancanadienne sur l'accès et la réussite :

- les apprenants autochtones;
- les apprenants issus de familles à faible revenu;
- les étudiants de première génération;

- les hommes (et les femmes dans un nombre limité de programmes);
- les apprenants handicapés et ceux ayant des difficultés d'apprentissage;
- certains groupes ethniques immigrants.

Facteurs ou déterminants

De quelles données disposons-nous sur les déterminants de la participation aux études postsecondaires et de la réussite des apprenants en général et de ces groupes sous-représentés en particulier – et en quoi ces données pourraient-elles contribuer à mettre au point des interventions susceptibles de changer les choses? Une étude menée récemment par Statistique Canada¹⁴ révèle que l'écart important dans la poursuite d'études universitaires selon le revenu familial peut être attribuable à des différences dans un nombre limité de caractéristiques observables. Ces caractéristiques bénéficieraient de recherches plus approfondies afin de cerner des modes d'intervention efficaces : capacités cognitives à l'âge de 15 ans (p. ex., comme les notes aux tests de lecture normalisés les reflètent), influence des parents et qualité de l'école

secondaire. En revanche, les contraintes financières sont un facteur plutôt mineur, mais elles pourraient être un obstacle majeur dans certaines situations pour certains segments de la population d'apprenants (p. ex., s'il survient une déréglementation soudaine des frais de scolarité des programmes professionnels). Voici des questions précises à examiner.

- **Préparation aux études universitaires et transition** Étant donné le lien entre le rendement scolaire au niveau secondaire et la poursuite d'études postsecondaires, quels sont les facteurs de la réussite scolaire, de la maternelle à la 12^e année, et d'une transition efficace aux études postsecondaires? Pourquoi les étudiants provenant de familles à faible revenu réussissent-ils généralement moins bien les tests normalisés et scolaires que ceux issus de milieux aisés? Les tests normalisés sont-ils biaisés sur le plan culturel? Le recrutement au niveau secondaire est particulièrement important pour pallier la sous-représentation des jeunes autochtones dans l'EP¹⁵. Existe-t-il des obstacles (scolaires, financiers et liés à l'attitude) induits à la transition entre les établissements postsecondaires?
- **Écart entre les sexes** Quels sont les facteurs sous-jacents à l'écart entre les sexes dans le secteur postsecondaire? Quelles sont les possibilités d'interventions efficaces et les répercussions sociologiques des tendances actuelles?
- **Intérêt et motivation** Que savons-nous au sujet de l'impact sur la poursuite d'études postsecondaires et sur la persévérance de facteurs tels que la sensibilisation à l'EP, les avantages personnels perçus, les réseaux de soutien, le niveau de scolarité des parents de l'apprenant, les objectifs de carrière de celui-ci ainsi que l'attrait du marché du travail. Qu'est-ce que cela révèle sur les possibilités d'interventions rentables?

Formation d'apprenti et dans les métiers

Que savons-nous au sujet du choix de poursuivre ce type de formation et des raisons du décrochage?

Participation aux études postsecondaires

Quelles sont les tendances relatives à la poursuite d'études supérieures et à la réussite, tant dans la population en général que parmi les groupes sous-représentés (p. ex., certains programmes professionnels et aux cycles supérieurs). Une étude réalisée récemment par l'OCDE a révélé que la proportion de titulaires d'un doctorat dans la population ou sur le marché du travail est de deux à trois fois plus élevée en Allemagne et en Suisse qu'en Australie, au Canada et aux États-Unis. Par ailleurs, les titulaires d'un doctorat sont plus âgés au Canada qu'en Europe, et leur moyenne d'âge ne cesse d'augmenter. S'agit-il d'un enjeu stratégique¹⁶?

Interventions pour faciliter l'accès

- **Entre les établissements postsecondaires** Quelles sont l'importance et l'efficacité du transfert et de la reconnaissance des crédits, y compris entre les établissements postsecondaires et les provinces? Cette intervention englobe la prestation de programmes mixtes novateurs.
- **Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)** Dans quelle mesure les processus officiels d'ERA entre les établissements postsecondaires sont-ils appliqués et efficaces? Y aurait-il lieu de mettre en place un processus d'ERA pancanadien?
- **Apprentissage virtuel** Dans quelle mesure l'apprentissage virtuel est-il implanté et efficace pour favoriser des résultats d'apprentissage de qualité? Quels sont les facteurs de réussite? Quels sont les coûts et les avantages de cette forme d'apprentissage?

Capacité du système

Quelle est la capacité du système d'EP de faire face aux pressions démographiques prévues et aux attentes de la société et des apprenants en constante évolution?

- **Financières** Le financement des divers secteurs du système d'EP est-il adéquat et les divers secteurs de l'EP fonctionnent-ils de façon efficace?
- **Composition du corps professoral** Nombre suffisant de professeurs et viabilité (voir la section sur l'abordabilité)
- **Ententes d'articulation entre établissements postsecondaires** Dans quelle mesure des ententes d'articulation efficaces sont-elles conclues entre les établissements postsecondaires, en particulier au chapitre de la reconnaissance des titres de compétences et des résultats d'apprentissage?
- **Souplesse d'exécution** Dans quelle mesure le système d'EP dans son ensemble a-t-il la flexibilité, la volonté et la capacité de s'adapter aux besoins et aux attentes en constante évolution?
- **Soutien aux apprenants** Dans quelle mesure les services de soutien aux étudiants et le réseautage entre pairs, le soutien pédagogique, les résidences sur les campus ainsi que les communautés d'apprentissage dans les résidences influent-ils sur le maintien aux études et les résultats d'apprentissage?

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- Les établissements postsecondaires accusent tous des lacunes dans la collecte de données ainsi que des retards dans la publication des données sur leur nombre d'étudiants et de professeurs. Il est particulièrement difficile d'obtenir des données pertinentes sur les apprenants autochtones pour l'élaboration de politiques et de pratiques. Quelle est la meilleure façon d'obtenir la collaboration et la participation des collectivités autochtones pour recueillir des données pertinentes et comparables sur l'EP?
- Les données conformes aux normes internationales (p. ex., le rapport Regards sur l'éducation de l'OCDE) ne sont pas disponibles en temps opportun.
- L'absence d'un identificateur de l'étudiant à l'échelle pancanadienne empêche le suivi systématique des étudiants entre les différentes composantes du système d'éducation.
- Des données longitudinales doivent être recueillies de façon plus systématique afin de suivre le parcours des étudiants au primaire et au secondaire, dans les diverses composantes de l'EP ainsi que sur le marché du travail. Les données sur les dernières cohortes de l'Enquête auprès des jeunes en transition sont toutefois prometteuses.

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES

Données de référence sur le bassin d'apprenants postsecondaires – Données chronologiques sur les élèves du secondaire, y compris les taux de réussite scolaire et de décrochage selon les facteurs suivants (à partir de certaines enquêtes afin d'évaluer les liens entre eux) :

- le statut socio-économique;
- le sexe;
- le statut d'Autochtone (vivant dans une réserve et en milieu urbain) ou d'immigrant;
- l'emplacement géographique – milieu rural ou urbain;
- le niveau de participation et de scolarité des parents;
- les notes aux tests normalisés (surtout de lecture);
- l'identificateur de l'étudiant aux fins de suivi.

Aussi, dans quelle mesure les liens entre les écoles secondaires et les divers établissements postsecondaires éclairent-ils efficacement le choix des étudiants postsecondaires potentiels? Quelles sont les interventions favorables à la transition?

Données de base sur la participation aux études postsecondaires – Données chronologiques sur les effectifs par groupe d'âge, sexe, niveau et mode de formation, programme, niveau d'études, établissement et type d'établissement postsecondaire.

Données de base sur les flux – persévérance et réussite au niveau postsecondaire – Données chronologiques sur l'EP révélant certaines tendances et pouvant être ventilées pour les groupes sous-représentés et divers facteurs déterminants, notamment :

- la participation aux études postsecondaires par programme et grade par rapport à la population et aux effectifs au niveau postsecondaire;
- les taux d'obtention de diplôme
- les taux d'attrition et de transfert;
- les caractéristiques et les motifs des personnes qui ne terminent pas leurs études;
- les étudiants à temps partiel;
- les étudiants impromptus et les décrocheurs ou les raccrocheurs;
- les taux de réussite des apprentissages.

Certaines enquêtes examinant des enjeux stratégiques déterminants liés à la participation, à la persévérance et à la réussite. Entre autres exemples :

- l'écart entre les sexes au chapitre de la participation aux études postsecondaires par statut socio-économique, conjoncture du marché du travail, programme, région, etc.;
- les données sur l'influence des parents et autres caractéristiques dépendantes du statut socio-économique entre les catégories de revenus;
- les influences multiples des facteurs financiers et non financiers;
- un ensemble pertinent de données sur la participation et la réussite des Autochtones de la première à la 12e année et au niveau postsecondaire.

Données sur des fonctions au sein du secteur de l'EP

- Certaines enquêtes sur le transfert de crédits, l'ERA et l'apprentissage virtuel (la collecte systématique de données n'est probablement pas rentable).

Mesures de la capacité du système

- Données chronologiques sur les *ressources humaines et financières investies par étudiant*, par établissement et par type d'établissement postsecondaire. Ces données constitueraient la base des analyses des coûts de renonciation.
- *Dépenses annuelles* dans l'EP par rapport au PIB par type d'établissement postsecondaire.
- *Rapport professeurs-étudiants*, incluant la possibilité de subdiviser le rapport pour les professeurs à temps plein et à temps partiel ou engagés pour une session.
- Données chronologiques sur la *proportion relative des dépenses publiques et privées* dans l'EP.

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d'une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Inscriptions aux études postsecondaires	Nombre d'étudiants inscrits aux études postsecondaires Taux de participation dans le groupe des 20 à 25 ans	Par établissement, type d'établissement postsecondaire, sexe, niveau et mode de formation (p. ex., à distance), programme, niveau d'études, groupe d'âge, statut socio-économique et sous-population	SIEP (incomplet)
Groupes sous-représentés	Taux de participation comparatifs	Séries chronologiques et répartition régionale par groupe sous-représenté : <ul style="list-style-type: none"> • les hommes; • les Premières nations; • les handicapés; • les jeunes issus de familles à faible revenu; • les jeunes dont le niveau de scolarité des parents est faible. 	SIEP
Scolarité postsecondaire	Niveau de scolarité postsecondaire (le plus élevé)	Population canadienne et population en âge de travailler par région, y compris les sous-populations	Statistique Canada RSE (OCDE)
Titulaires d'un doctorat	Pourcentage des détenteurs d'un doctorat	Pourcentage des détenteurs d'un doctorat par domaine et groupe d'âge Points de repère internationaux	

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Effectif d'étudiants admis directement de l'école secondaire	Nombre et pourcentage d'étudiants ayant terminé leurs études secondaires Taux de décrochage Notes aux tests normalisés	Par région, statut socio-économique, sexe, milieu rural ou urbain, y compris pour les groupes sous-représentés	RSE (OCDE)
Participation postsecondaire	Taux de participation postsecondaire	Par type d'établissement postsecondaire Pourcentage de la population poursuivant des études postsecondaires par type d'établissement postsecondaire et groupe d'âge	SIEP
Opinion publique	Perception de la possibilité d'obtenir un titre de compétence Perception du caractère adéquat des services de soutien aux étudiants	Par type d'établissement postsecondaire et sous-groupe	Sondages d'opinion
Ressources	Rapport professeurs-étudiants Fonds d'exploitation par étudiant équivalent temps plein		SIEP SIPEUC

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

EJET	Enquête auprès des jeunes en transition (Statistique Canada)
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
ESD-END	Enquête de suivi auprès des diplômés donnant suite à l'Enquête nationale auprès des diplômés
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
RSE	Regards sur l'éducation
PIPCE	Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
OCDE	Divers ensembles de données
EPA	Enquête sur la population active
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SIPEUC	Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges
ACPAU	Information financière du secteur de l'EP (Association des collèges communautaires du Canada et autres fournisseurs d'EP)
ELIC	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (Statistique Canada)
EASEF	Enquête sur l'accès et le soutien en matière d'éducation et de formation
BPS	<i>Beginning Post-Secondary Students</i>
	Diverses enquêtes menées par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

AUTRES ACRONYMES

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
------	---

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d’une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Apprentissage au moyen de la technologie	Nombre de cours offerts en ligne Nombre de titres de compétences offerts à la suite d’une formation à distance	Tous les établissements par type	Aucune donnée recueillie
Services aux étudiants	Sensibilisation par les établissements postsecondaires auprès des écoles secondaires Investissements des établissements postsecondaires dans les services aux étudiants Satisfaction des étudiants à l’égard des services aux étudiants Aide des établissements aux étudiants par étudiant équivalent temps plein et en pourcentage du budget d’exploitation	Par type d’établissement postsecondaire	Aucune donnée recueillie
ERA	Initiatives actives d’ERA	Par région	Aucun outil pertinent

Tableau 4. **Défis cruciaux liés au cadre et lacunes dans les données nécessitant une intervention**

ENJEU	ACTION
Identificateur de l’étudiant	Appuyer l’implantation d’un identificateur de l’étudiant à l’échelle pancanadienne
Résultats issus de la recherche	Cerner les facteurs sous-jacents à la sous-représentation de certains groupes et dans certains domaines d’études
Manque de données longitudinales	Analyser en profondeur le nouveau module sur l’éducation et la formation de l’EDTR Analyser en profondeur l’EJET et l’ELIC
Manque de données sur la transition, la persévérance et la réussite aux études postsecondaires, pour l’ensemble des étudiants et pour les régions ou les groupes sous-représentés	Financer l’ESD-END et l’ETD à long terme Appuyer la mise en œuvre complète du SIEP Appuyer le financement de la nouvelle EASEF proposée Évaluer la faisabilité de la mise en œuvre d’une enquête équivalente à la BPS américaine (c’est-à-dire une enquête menée dans les établissements et suivant les étudiants à différents cycles) Préparer un plan d’analyse du contenu sur l’éducation révisé du recensement de 2006 (à paraître en 2008)
Manque de données en temps opportun et à jour sur les effectifs d’étudiants postsecondaires	Appuyer la mise en œuvre complète du SIEP

07. Apprentissage tout au long de la vie

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Permettre aux Canadiens, déjà établis et nouvellement arrivés, de réaliser leur plein potentiel au sein d'un marché du travail et d'une société en constante évolution. Offrir aux adultes l'accès à une éducation et à une formation adaptées à leurs intérêts et à leurs besoins et garantir des possibilités d'apprentissage émergentes sur le marché du travail dans tous les milieux (pas nécessairement dans un cadre d'apprentissage classique).
- Accroître la participation des établissements d'enseignement à l'éducation des adultes et augmenter les investissements des employeurs dans la formation en milieu de travail.

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Lier l'éducation et la formation des adultes au marché du travail – Orienter les possibilités d'éducation et de formation en fonction des besoins de la population active et en assurer l'accès aux apprenants adultes.
- Qui sont les fournisseurs d'éducation et de formation des adultes? Quels établissements d'enseignement postsecondaire sont les mieux adaptés selon les besoins?
- Qui finance l'éducation et la formation des adultes? Quels sont le rôle et la part des investissements des apprenants, des gouvernements et des employeurs?
- Qui participe à l'éducation et à la formation des adultes? Dans quelle mesure les apprenants adultes, les immigrants et d'autres sous-populations y ont-ils accès?
- Quelles sont les retombées? Quels sont les compétences et les titres de compétences acquis à la suite de ce type de formation et quelle est la transférabilité de ces titres?
- Politiques publiques : lier l'assurance-emploi et l'aide sociale à l'éducation et à la formation des adultes.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Liens avec le marché du travail

Dans quelle mesure l'éducation à distance répond-elle aux besoins des apprenants adultes et de leurs employeurs? Comment ces liens peuvent-ils être renforcés afin d'assurer une éducation et une formation pertinentes et en temps opportun?

Fournisseurs d'éducation

Qui est le mieux à même de répondre aux besoins en matière d'éducation des travailleurs de tous les secteurs et de toutes les sous-populations (p. ex., les immigrants et les Premières nations)? Combien d'apprenants adultes préfèrent l'apprentissage dans sa forme classique et quel est le rapport coûts-avantages des solutions de rechange? L'éducation continue offerte par les universités et les collèges communautaires est très répandue. Dans quelle mesure répond-elle aux besoins des apprenants adultes en milieu de travail et dans la vie civique?

Financement

Quelles sont les sources de financement de l'éducation des adultes? Quelle est l'étendue des investissements des employeurs dans l'éducation et la formation des adultes et quelles sont les tendances en la matière? Dans quelle mesure l'aide financière aux étudiants favorise-t-elle l'éducation des adultes? Quel-

les mesures incitatives sont les plus efficaces pour encourager l'éducation des adultes en milieu de travail?

Participants

Quel pourcentage de la population active participe à l'éducation et à la formation des adultes annuellement et au cours d'une vie professionnelle? Comment l'accès en est-il facilité? Les travailleurs ayant besoin d'une formation sont-ils ciblés et participent-ils à l'éducation et à la formation des adultes? Dans quelle mesure des processus antérieurs d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) ont-ils permis d'éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences accordés par des établissements d'enseignement privés, des collèges, des universités et à la suite de formations offertes à l'interne? Outre le coût, quels autres obstacles à l'éducation les apprenants adultes perçoivent-ils (en particulier pour ceux qui ne sont pas actifs)? Quelles sont les mesures incitatives efficaces pour l'apprenant?

Retombées et efficacité

Que savons-nous au sujet des retombées ainsi que des impacts de l'éducation et de la formation des adultes? En ce qui concerne les titres de compétences, quel pourcentage des cours offerts aux adultes sont crédités et quelle importance les apprenants potentiels y

attachent-ils? Est-il possible d'établir des définitions communes des certificats et des diplômes décernés par les établissements postsecondaires?

Qualité

Quelle est la qualité de la formation assurée par les établissements postsecondaires? Les apprenants qui y participent y accordent-ils toujours de la valeur cinq ans plus tard? Perçoit-on une différence entre la qualité et l'applicabilité de la formation offerte à l'interne par les organismes et celle assurée par les établissements postsecondaires? Dans quelle mesure les partenariats entre les organisations du secteur privé et les établissements postsecondaires facilitent-ils la transférabilité des crédits? Quel rôle les associations professionnelles et de métiers jouent-elles pour stimuler ces partenariats? Quelles approches se sont révélées les plus efficaces, surtout pour aider les participants à se trouver un emploi?

Valeur ajoutée

Dans quelle mesure l'apprentissage destiné aux apprenants adultes produit-il des impacts sociaux? Les participants en sont-ils profondément transformés?

Littératie chez les adultes

Quelles sont les tendances en matière de littératie chez les adultes sur le marché du travail? Dans quelle mesure les possibilités d'éducation et de formation des adultes sont-elles efficaces pour hausser les niveaux de littératie chez les adultes?

Politiques publiques

Faudrait-il lier officiellement l'assurance-emploi et l'aide sociale à l'éducation et à la formation des adultes? Devrait-on exiger des prestataires d'assurance-emploi et d'aide sociale qu'ils participent à l'éducation des adultes?

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- L'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA), l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) et l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes (EEFA) ont permis de produire un grand nombre de données. La principale conclusion qui ressort de ces enquêtes est que les adultes ayant le plus besoin de formation sont les moins susceptibles d'en bénéficier. Les futures activités de collecte de données devraient être orientées en fonction de cette constatation.
- À l'avenir, la collecte de données et les programmes d'intervention devraient cibler les adultes se classant aux niveaux de littératie 1 et 2 de l'EIAA (environ 42 % de la population active canadienne).

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES

Les interventions ci-dessous en matière de données s'ajoutent aux nombreuses mesures d'abordabilité présentées à la section 8.

Liens avec le marché du travail

- Satisfaction des employeurs à l'égard des fournisseurs d'éducation aux adultes autres que ceux à l'interne.

Prestation

- Part de l'éducation des adultes assurée par les divers établissements postsecondaires
- Raisons des besoins non satisfaits des apprenants et des employeurs

Participation

- Taux de participation à l'apprentissage des adultes (données annuelles)
 - Pourcentage de la population adulte (de 16 à 65 ans) participant à l'éducation et à la formation des adultes au cours d'une période donnée; données par programme ou titre de compétence, niveau de scolarité antérieur, sexe, région et sous-population (données annuelles, tendances exprimées sous forme de séries chronologiques)
 - Pourcentage de la population active recevant une formation structurée en milieu de travail par secteur du marché du travail et taille de l'organisation
- Nombre de certificats et de diplômes liés à l'emploi dont est titulaire la population active (de 16 à 65 ans), par secteur du marché du travail

Retombées

- Niveaux de littératie chez les adultes, par secteur, région et séries chronologiques
- Satisfaction, surtout des personnes sans travail ou sous-employées, à l'égard des retombées des cours et des programmes destinés aux adultes au moment de leur participation
- Retombées sur le marché du travail – Situation sur le marché du travail (y compris le fait d'intégrer le marché du travail et de le quitter) des participants à l'éducation des adultes par rapport à la population globale.

Financement

- Sources de financement de l'éducation des adultes (gouvernement, apprenant et employeur) par secteur du marché du travail, sexe et niveau de scolarité antérieur; points de repère internationaux
- Employeur finançant une formation liée à l'emploi – Dépenses par l'employeur et part de la rémunération de l'employé par secteur du marché du travail et taille de l'entreprise, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PME)

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d’une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Littératie	Littératie chez les adultes – Niveaux de l’OCDE	Population âgée de 16 à 65 ans	ELCA
Participation	Taux de participation à l’éducation des adultes Pourcentage de la population active recevant une formation structurée liée à l’emploi	Population de 16 à 65 ans recevant une éducation ou une formation pendant une période précise; données par programme ou titre de compétence, niveau de scolarité antérieur, sexe, région et sous-population Par secteur du marché du travail et par taille de l’organisation	EEFA EDTR
Prestation	Pourcentage de la population adulte recevant une formation par type d’établissement postsecondaire	Par région	SIEP
Financement	Sources de financement de l’éducation des adultes	Employeur, apprenant et gouvernement; par secteur du marché du travail, sexe et niveau de scolarité antérieur	ELCA

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

ELCA	Enquête sur la littératie et les compétences des adultes
EIACA	Enquête internationale sur l’alphabétisation et les compétences des adultes
EEFA	Enquête sur l’éducation et la formation des adultes
PIPCE	Programme d’indicateurs pancanadiens de l’éducation
EMTE	Enquête sur le milieu de travail et les employés
PIAAC	<i>Program for International Assessment of Adult Competencies</i>
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
SIEP	Système d’information sur les étudiants postsecondaires
EASEF	Enquête sur l’accès et le soutien en matière d’éducation et de formation

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Scolarité	Niveaux de scolarité postsecondaire de la population canadienne adulte	Par type de titre de compétence, sexe et région	Statistique Canada

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d’une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Titres de compétences	Nombre de titres de compétences liés à l’emploi	Population active (de 16 à 65 ans), par secteur du marché du travail	EEFA
Financement	Employeur finançant une formation liée à l’emploi Dépenses de l’employeur et part de la rémunération	Par secteur du marché du travail et taille de l’entreprise (surtout les PME)	Aucun outil pertinent
Satisfaction	Satisfaction de l’apprenant et de l’employeur à l’égard de l’éducation des adultes	Par secteur du marché du travail et secteurs vulnérables cibles	EEFA

Tableau 4. **Défis cruciaux liés au cadre et lacunes dans les données nécessitant une intervention**

ENJEU	ACTION
Nécessité d’accroître les retombées et les impacts	Mettre au point un cadre conceptuel des facteurs de réussite en matière d’éducation des adultes ainsi que des indicateurs d’évaluation des interventions les plus efficaces selon les situations
Manque de données à jour sur les apprenants adultes	Financer la collecte de données sur l’apprentissage des adultes (p. ex., le nouveau module sur la formation et l’éducation de l’EDTR) à long terme Financer la nouvelle EASEF proposée Financer la nouvelle enquête sur les compétences des adultes de l’OCDE (PIAAC) proposée
Manque de compréhension de la faible participation à l’apprentissage des adultes	Analyser en profondeur et diffuser les derniers résultats de l’EIACA sur les niveaux de littératie 1 et 2
Manque de données sur le financement de l’éducation des adultes	Financer l’EMTE à long terme Modifier l’EMTE afin d’y intégrer du contenu sur le mode de financement de l’apprentissage des adultes par les employeurs

08. Abordabilité

LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS SOMMES FIXÉS

- Assurer aux apprenants et à la société canadienne un enseignement postsecondaire abordable ainsi que l'optimisation des frais de scolarité dans tous les secteurs de l'EP.
- Éliminer les obstacles financiers à l'accès et à la réussite. Aucun apprenant qualifié ne devrait être découragé d'entreprendre des études postsecondaires uniquement pour des raisons financières.
- Garantir la rentabilité et la viabilité du secteur de l'EP dans son ensemble ainsi que sa capacité d'attirer et de retenir les professeurs et les étudiants de premier ordre; offrir des ressources de qualité et un environnement physique propice à l'enseignement, à l'apprentissage, à la recherche et au service communautaire.

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Perception du public à l'égard de l'abordabilité et de la rentabilité du secteur
- Retombées publiques et individuelles de l'EP
- Impact des coûts sur l'accès et sur le choix du programme
- Sources de revenus des apprenants pour leur éducation et leur subsistance
- Modes de subvention publique
- Endettement étudiant et remboursement de la dette
- Rentabilité réelle et perçue des programmes de formation offerts par les établissements privés
- Financement du secteur de l'EP
- Rentabilité et viabilité (des ressources humaines et physiques) des établissements postsecondaires
- Adaptabilité du secteur de l'EP aux défis émergents
- Compétitivité à l'échelle internationale du secteur de l'EP pour recruter et retenir l'élite

QUESTIONS DE RECHERCHE

Coûts de l'EP et sources de revenus pour les apprenants au niveau postsecondaire

Quels sont les coûts réels de l'EP et les sources de revenus offertes aux apprenants étudiant dans différents programmes et provenant de différentes régions du Canada et de divers groupes d'apprenants (données ventilées pour les groupes sous-représentés)? Dans quelle mesure les apprenants et leur famille sont-ils pleinement conscients des coûts réels de l'EP ainsi que des sources de revenus possibles et planifient-ils en conséquence en vue des études?

Abordabilité

Quelles sont les données sur les obstacles financiers réels à l'accès et à la persévérance, en particulier chez les étudiants issus des groupes sous-représentés et ceux provenant de différentes régions du Canada? Il est nécessaire de séparer les impacts relatifs des contraintes de prix (les coûts liés aux études perçus comme étant trop élevés par rapport aux avantages), des contraintes financières (la disponibilité d'argent pour défrayer les coûts) et du refus de s'endetter ainsi que d'explorer les conséquences de ces impacts sur les politiques. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a abondamment publié sur le sujet.

Impacts différentiels

Quel est l'impact des droits différentiels élevés sur les inscriptions, surtout dans les groupes sous-représentés?

Limites au soutien des particuliers

Est-il possible d'établir une proportion ou un pourcentage maximal d'un diplôme universitaire ou collégial qui devrait être financé par les frais de scolarité?

Endettement étudiant

Connaître l'impact des niveaux d'endettement (à l'échelle individuelle et de la société dans son ensemble, p. ex., devoir remettre à plus tard l'achat d'une maison et le moment de fonder une famille) et les modes de gestion de la dette chez les étudiants. Quel est l'impact de l'allègement de la dette et de l'intérêt sur celle-ci? Les groupes désavantagés se prévalent-ils efficacement des sources d'aide financière à leur disposition? Quels sont les coûts et les avantages de l'aide financière aux apprenants suivant des programmes gérés par des établissements privés qui n'offrent aucune forme d'agrément? Quelle proportion d'étudiants bénéficiant d'un prêt éprouvent réellement de la difficulté à rembourser leur dette, et quels en sont les facteurs sous-jacents?

Impacts des formes actuelles d'aide financière aux étudiants et solutions de rechange

Quelles sont les conséquences sociales et individuelles de la répartition actuelle entre les prêts, les bourses et les programmes de remise de dette pour les étudiants du niveau postsecondaire, surtout les plus susceptibles de se heurter à des obstacles financiers et autres contraintes avant, pendant et après leurs études postsecondaires? Qui bénéficie des diverses formes de subventions à l'EP, p. ex., les bourses, les prêts et les crédits d'impôt? Dans quelle mesure la forme d'aide financière accordée devrait-elle dépendre de l'âge de l'étudiant et de sa situation familiale, surtout chez les apprenants adultes? Que pouvons-nous apprendre de l'expérience et des expérimentations d'autres pays, y compris en matière de programmes de prêts remboursables en fonction du revenu?

Revenus

Étant donné les tendances récentes et prévues relatives aux sources de revenus des établissements selon le secteur de l'EP, quelles sont les conséquences, pour les apprenants et les gouvernements, de la répartition future entre les citoyens et l'État du coût de l'EP? Dans quelle mesure la part respective de financement reflète-t-elle les avantages pour l'État et les citoyens?

Viabilité financière des établissements postsecondaires

Dans quelle mesure les établissements postsecondaires canadiens sont-ils viables? Quelle est la viabilité, à court et à long terme, des biens matériels et de la principale infrastructure de l'éducation, p. ex., les bibliothèques et l'infrastructure des systèmes informatiques et de communications? Quelles mesures avons-nous de la viabilité à long terme des ressources humaines et de la compétitivité des niveaux de rémunération des professeurs et des cadres (y compris du personnel des services aux étudiants) par rapport aux pays concurrents? Quelles mesures avons-nous de la viabilité des établissements de formation privés étant donné leur infrastructure et leurs structures de coûts différentes?

Impacts de la recherche

Quelles sont les données appuyant ou réfutant l'argument selon lequel l'augmentation de la portion de recherche subventionnée nuit à la capacité des établissements d'offrir une éducation abordable de qualité?

Opinion publique

Dans quelle mesure existe-t-il un soutien public pour la répartition actuelle des coûts de l'EP entre l'État et les particuliers? L'abordabilité est-elle perçue comme un obstacle à l'accès?

ENJEUX LIÉS À LA STRATÉGIE DE DONNÉES

- Des données pertinentes existent sous diverses formes, mais elles ne sont pas nécessairement facilement accessibles et comparables entre les régions et les établissements postsecondaires. La stratégie de données doit tenir compte du fait que la collecte et la publication plus systématiques de données comparables ne doivent pas compliquer la réponse aux enquêtes.
- Très peu de données sont disponibles sur les établissements d'enseignement privés. La fourniture de données devrait-elle être une condition préalable à l'admissibilité à l'aide financière pour les étudiants inscrits à un programme donné par un établissement privé?
- Il n'existe aucune donnée fiable sur les retombées d'une formation dans les écoles privées (à court et à long terme).

ATTENTES À L'ÉGARD DES DONNÉES FUTURES¹⁷

Coûts liés à l'accès aux études universitaires (séries chronologiques par secteur de l'EP, région et droits de scolarité ventilées par type de programme pour les programmes coûteux), comparaisons avec l'indice des prix à la consommation

- Droits de scolarité : programmes de premier cycle et spécialisés

- Frais spéciaux (susceptibles de pallier le gel des frais de scolarité)
- Livres et fournitures scolaires
- Frais de subsistance et de transport
- Garderie

Sources de revenus accessibles aux apprenants (séries chronologiques par secteur de l'EP, programme et région; données ventilées pour les groupes sous-représentés)

- Emploi pendant l'année scolaire
- Soutien des parents
- Prêt étudiant (fédéral et provincial)
- Prêts à remboursement conditionnel et bourses
- Bourses d'excellence
- Programmes coopératifs ou stages

Endettement des étudiants – Données par programme, type d'établissement et région (séries chronologiques et données ventilées par groupe sous-représenté), Enquête nationale auprès des diplômés (END)

- Niveaux d'endettement à l'obtention du diplôme (pourcentage de la population et des diplômés endettés)
- Profils de remboursement (selon l'emploi et le revenu)
- Modes de remboursement de la dette

Attitudes des apprenants et de leur famille à l'égard de l'abordabilité

- Information pertinente et connaissance des coûts et des ressources nécessaires
- Attitude envers l'endettement (surtout parmi les groupes sous-représentés)
- Impact des coûts et de l'endettement sur le choix du programme et de l'établissement

Soutien fédéral de l'EP

- Paiements de transfert (séries chronologiques)
- Soutien aux étudiants – remboursable (p. ex., les prêts) et non remboursable (p. ex., les bourses d'entretien et d'études)
- Incitatifs et avantages fiscaux
- Recherche subventionnée – Soutien des organismes subventionnaires (directs, indirects) et soutien accordé à contrat
- Formation en recherche (bourses d'études)
- Autres

Soutien provincial de l'EP

- Subventions d'exploitation accordées aux établissements
- Soutien aux étudiants – remboursable (p. ex., les prêts) et non remboursable (p. ex., les bourses d'entretien et d'études)
- Recherche subventionnée
- Autres

Sources de revenus des établissements postsecondaires et montants – Séries chronologiques par établissement postsecondaire, type d'établissement postsecondaire et région

- Macroanalyse – Dépenses publiques et privées consacrées à l'EP (Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation) par région
- Par établissement – Coûts d'exploitation et revenus¹⁸
 - Total des coûts
 - Revenus – Subventions d'exploitation provinciales
 - Revenus – Droits de scolarité (étudiants canadiens et étrangers)
 - Revenus – Autres sources
- Par établissement – Recherche subventionnée
- Revenu par étudiant équivalent temps plein – Par établissement

Dépenses et mesures de la viabilité – En pourcentage des coûts d'exploitation et par étudiant équivalent temps plein

- Montants et types de dépenses, y compris les dépenses liées :
 - aux bibliothèques;
 - aux ressources en technologies de l'information;
 - à l'entretien et à la modernisation des équipements ainsi qu'à l'infrastructure (également en pourcentage des coûts de remplacement des bâtiments);
 - aux salaires des professeurs et du personnel;
 - à l'aide financière aux étudiants;
 - à la recherche (p. ex., en pourcentage des coûts d'exploitation).
- Services et aide aux étudiants
 - Orientation financière
 - Part du budget d'exploitation consacrée à l'aide aux étudiants par étudiant équivalent temps plein
- Indicateurs spatiaux

Perceptions du public à l'égard :

- de l'abordabilité;
- de la rentabilité (sur le marché du travail et pour soi-même);
- de l'efficacité du secteur.

DONNÉES PRIORITAIRES CLÉS

Tableau 1. **Première phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre d’une stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Dépenses allouées à l’EP	Dépenses publiques allouées à l’EP Dépenses des particuliers allouées à l’EP	Par type d’établissement postsecondaire, région et série chronologique	CSCE RSE DIRDES
Droits de scolarité	Frais de scolarité Droits de scolarité en pourcentage des coûts totaux imposés à l’apprenant	Par titre de compétence, programme d’études, type d’établissement postsecondaire, région et série chronologique Par titre de compétence, grade, type d’établissement postsecondaire et selon que l’étudiant doit déménager pour poursuivre des études postsecondaires	Statistique Canada
Endettement des étudiants	Niveau d’endettement à l’obtention du diplôme Temps nécessaire au remboursement Taux de non-remboursement	Par grade, type d’établissement postsecondaire, groupe d’âge, sexe et région Par grade, type d’établissement postsecondaire, groupe d’âge, sexe et région ainsi que situation d’emploi et revenu Par grade, type d’établissement postsecondaire, groupe d’âge, sexe et région ainsi que situation d’emploi et revenu	Données administratives du PCPE DAL END

ACRONYMES POUR INSTRUMENTS

END	Enquête nationale auprès des diplômés
ETD	Enquête auprès des titulaires d’un doctorat
DIRDES	Dépenses intérieures brutes de R-D du secteur de l’enseignement supérieur (Statistique Canada)
DIRD	Dépenses brutes de R-D (Statistique Canada)
ACPAU	Association canadienne du personnel administratif universitaire
EJET	Enquête auprès des jeunes en transition
EPEP	Enquête sur la participation aux études postsecondaires (abandonnée, remplacée par l’EASEF)
EASEF	Enquête sur l’accès et le soutien en matière d’éducation et de formation
RSE	Regards sur l’éducation
CSCE	Conseil des statistiques canadiennes de l’éducation
PCPE	Programme canadien de prêts aux étudiants
DAL	Données administratives longitudinales
Diverses enquêtes et recherches menées par la Fondation canadienne des bourses d’études du millénaire	

Tableau 2. **Données de gestion et contextuelles prioritaires**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Profils de dépenses des établissements	Salaires Entretien et exploitation Bibliothèque Technologies de l’information (TI) Aide financière aux étudiants	Par établissement, type d’établissement postsecondaire et région	Statistique Canada et ACPAU (incomplet)
Opinion publique	Abordabilité – perception et conscience des coûts réels Rentabilité perçue	Par type d’établissement postsecondaire Par type d’établissement postsecondaire	Sondages d’opinion publique

Tableau 3. **Deuxième phase – Indicateurs prioritaires de mise en œuvre de la stratégie de données pancanadienne**

ENJEU STRATÉGIQUE	INDICATEUR	PORTÉE	INSTRUMENTS PERTINENTS
Soutien aux étudiants	Sources de soutien aux étudiants Niveaux de soutien Impact du coût et de l’accessibilité à un soutien non remboursable sur le choix du programme d’études	Par type de soutien, selon qu’il est remboursable ou non, programme d’études, type d’établissement postsecondaire, groupe d’âge et sous-population Sortants de l’école secondaire	EJET EPEP ETD

Tableau 4. **Défis liés au cadre à relever**

ENJEU	ACTION
Manque de données financières comparables	Harmoniser les concepts et les définitions propres aux données financières Modifier les enquêtes menées auprès des établissements afin de recueillir des données financières comparables Poursuivre l’analyse des données sur la reddition de comptes
Manque de données sur le financement des étudiants au niveau postsecondaire	Appuyer le financement de la nouvelle EASEF proposée Financer l’END et l’ETD à long terme

Enquêtes sur l'enseignement postsecondaire

A. SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ÉTUDIANTS POSTSECONDAIRES, SIEP (ANCIENNEMENT LE SYSTÈME D'INFORMATION AMÉLIORÉ SUR LES ÉTUDIANTS, SIAE), ENQUÊTE ANNUELLE

Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), anciennement le Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE), est une enquête nationale qui fournit des renseignements détaillés sur les effectifs scolaires et sur les diplômés des établissements postsecondaires au Canada, afin de répondre aux besoins de politiques et de planification dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

En 2001, cette enquête a commencé à remplacer le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU), le Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC) et l'Enquête sur les programmes de formation professionnelle (EPFP) par une seule enquête offrant des variables communes pour tous les niveaux de l'enseignement postsecondaire. **Lorsque sa mise en œuvre sera achevée, le SIEP recueillera annuellement toute l'information sur les inscriptions scolaires et sur les diplômés détenue par les établissements postsecondaires publics canadiens.**

Le SIEP recueille de l'information relativement aux programmes et aux cours offerts dans un établissement, de même que des renseignements au sujet des étudiants. Il recueille également des renseignements sur les programmes et les cours auxquels les étudiants sont inscrits ou dont ils sont diplômés. Le SIEP a en outre été conçu pour collecter des données sur l'éducation permanente. Ces renseignements sont disponibles dans les fichiers transversaux du SIEP.

De plus, le SIEP a été conçu pour fournir des données longitudinales. Il crée un **dossier longitudinal** unique pour chaque étudiant de niveau postsecondaire qui permet d'obtenir un historique de son cheminement à mesure que celui-ci progresse dans le système d'enseignement. **Lorsque tous les établissements d'enseignement postsecondaire auront adhéré**, le SIEP deviendra un moyen de suivre le cheminement d'un étudiant dans la poursuite de ses études afin de dresser un tableau complet des mouvements des étudiants, c'est-à-dire leur mobilité et leur parcours dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.

Les données historiques sur les effectifs et sur les diplômés des enquêtes antérieures ont été converties en utilisant les définitions de variables et les ensembles de codes du SIEP afin de maintenir la continuité historique des séries statistiques.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs. **Bien que la participation des établissements soit obligatoire, celle-ci laisse à désirer.**

Cette enquête recueille les dossiers administratifs des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire. **Souvent, les données ne sont pas collectées et publiées dans le format qu'exige Statistique Canada, lequel nécessite un travail d'épuration et de rationalisation plus poussé.**

Le contact initial consiste en une demande de données écrite envoyée par courriel. Des contacts subséquents sont effectués par téléphone, par courriel et possiblement par une rencontre avec les répondants des établissements. **Statistique Canada voudrait mettre en œuvre un outil qui permettrait d'appuyer les établissements dans la collecte des données. Ce n'est toutefois pas possible pour le moment puisque l'agence ne dispose pas des ressources financières et humaines requises pour aider les établissements à collecter et publier les données du SIEP.**

La méthode de collecte utilisée est électronique. Elle consiste en l'envoi par les établissements ou organismes de coordination de fichiers électroniques bidimensionnels compilés et vérifiés par l'établissement en utilisant le progiciel de validation de données E7 (PVD-E7) fourni par Statistique Canada. L'application PVD-E7 sert à vérifier les données et à repérer les problèmes dans les fichiers d'entrée de l'établissement avant qu'ils soient envoyés à Statistique Canada. **Le cadre de l'enquête a été modifié et les établissements n'ont pas tous adapté leurs méthodes de collecte des données au nouveau cadre.**

Les procédures de suivi du répondant utilisées sont le contact avec l'établissement par téléphone ou par courriel. **Ce long processus exige trop de temps, ce qui diminue la valeur de l'information.**

En attendant leur intégration complète au SIEP, certains répondants continuent d'utiliser les questionnaires du Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC) et de l'Enquête sur les effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers (EPFP).

Bien que le SIEP ait été conçu au départ pour fournir des données sur les collèges et sur les universités, seules les données récentes des universités sont disponibles. Les dernières données fiables sur les collèges remontent à 1999-2000. Les données longitudinales pour chaque étudiant de niveau postsecondaire au Canada pourraient également être disponibles si l'utilisation du SIEP devait être maximisée. On obtiendrait ainsi davantage de renseignements sur :

- le cheminement des étudiants à mesure qu'ils évoluent dans le système d'enseignement;
- la persévérance des étudiants, les changements de programme et le temps nécessaire à l'obtention du diplôme.

B. ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS (END), ENQUÊTE OCCASIONNELLE

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) vise à mesurer la situation à court et à moyen terme sur le marché du travail des diplômés des programmes publics d'enseignement universitaire et collégial et de formation professionnelle et technique au Canada.

Cette enquête vise à déterminer :

- dans quelle mesure les personnes ayant obtenu leur diplôme d'études postsecondaires ont réussi à se trouver un emploi par la suite;
- le lien entre le programme d'études du diplômé et son emploi subséquent;
- la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi et de leurs perspectives de carrière;
- les taux de sous-emploi et de chômage;
- le type d'emploi obtenu par rapport aux possibilités de carrière et aux qualifications exigées;
- l'incidence des études postsecondaires sur la réussite professionnelle.

Chaque promotion est interrogée deux fois : deux ans après la remise des diplômes (Enquête nationale auprès des diplômés) et cinq ans après la remise des diplômes (Enquête de suivi auprès des diplômés – ESD).

La population cible de l'enquête est constituée des personnes qui ont obtenu un grade, un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires d'un établissement d'enseignement postsecondaire public canadien (universités, collèges, écoles de métier) au cours de l'année civile de référence, ou qui ont satisfait aux exigences prévues pour de tels diplômes ou certificats.

Les personnes suivantes sont exclues de l'enquête : les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire privés; celles qui ont terminé un programme d'éducation permanente (à moins d'avoir obtenu un diplôme ou un certificat); celles qui ont terminé des cours de métier à temps partiel; celles qui ont terminé des programmes de formation professionnelle d'une durée de moins de trois mois; celles qui ont terminé des programmes de formation professionnelle autres que les cours de formation dans des métiers spécialisés (p. ex., formation de base et perfectionnement professionnel); celles qui ont terminé un programme de formation en apprentissage provincial et celles qui ne vivaient pas au Canada ou aux États-Unis au moment de l'enquête.

Cette enquête de type longitudinal mène des interviews auprès des diplômés à deux moments différents, soit deux ans et cinq ans après l'obtention d'un diplôme d'un établissement postsecondaire au Canada. Le modèle d'échantillon mis au point est fondé sur une approche « en entonnoir », de sorte que les procédures de dépistage pour l'interview de suivi ne seront mises de l'avant que pour les diplômés ayant répondu à l'interview initiale.

Trois variables ont servi à la stratification : l'emplacement géographique de l'établissement, le niveau du diplôme et le champ d'études.

On dénombre 13 emplacements géographiques : les 10 provinces et les trois territoires.

Il y a cinq niveaux de diplômes : les programmes de métiers ou professionnels, les programmes de formation collégiale, le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Pour ce qui est du niveau de stratification des champs d'études, celui-ci dépend des niveaux des diplômes.

On distingue huit catégories de champs d'études dans le cas des écoles de métiers ou professionnelles et neuf catégories à l'échelon collégial ainsi qu'aux trois niveaux d'études universitaires combinés (c.-à-d., le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat). Comme dans le cas des éditions antérieures de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), on a obtenu le champ d'études en regroupant les données du Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC) et du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU).

Pour l'Enquête de suivi auprès des diplômés, il a été décidé qu'en raison des exigences de conception et d'échantillon, il serait avantageux pour la nature du projet dans son ensemble de ne pas assurer un suivi des diplômés des écoles de métiers et de formation professionnelle qui ont répondu à l'END. De plus, lors de l'enquête, les répondants devaient confirmer le niveau de diplôme obtenu. Par conséquent, l'échantillon de l'ESD 2000 contient tous les répondants à l'END 2000 pour lesquels la variable déclarée indiquait qu'ils avaient obtenu un diplôme ou un certificat collégial, un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat en 2000.

Particularités de l'enquête

Collecte des données pour cette période de référence : du 27 avril 2005 au 24 juillet 2005. **La période de référence de l'END doit être portée à 10 ans. La fréquence actuelle de l'enquête (tous les cinq ans) en diminue la valeur lorsque le système d'éducation postsecondaire connaît des changements rapides.**

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Des interviews téléphoniques assistées par ordinateur ont été réalisées auprès de diplômés vivant au Canada ou aux États-Unis. **Des ressources financières et humaines limitées ont une incidence négative sur la portée de l'enquête.**

En outre, certains établissements n'ont pas les ressources nécessaires pour utiliser correctement les outils technologiques servant à la collecte des données. Dans certains cas, des établissements demandent l'assistance de Statistique Canada afin de s'assurer de l'exactitude des données collectées. Parallèlement, Statistique Canada a besoin de ressources financières et humaines afin de vérifier l'exactitude ainsi que l'utilité des données fournies par les établissements.

C. ENQUÊTE AUPRÈS DES TITULAIRES D'UN DOCTORAT (ETD), ENQUÊTE ANNUELLE

Cette enquête permet de répondre aux questions concernant :

- les projets de carrière et de mobilité après l'obtention du diplôme;
- les sources et la quantité de financement pendant les études supérieures;
- l'endettement accumulé durant les études;
- le temps requis avant l'obtention du doctorat.

L'enquête recueille de plus de l'information sur le cheminement postsecondaire du diplômé ainsi que sur ses antécédents socio-économiques.

L'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat (ETD) est un recensement annuel des diplômés du doctorat mené pour la première fois à l'échelle du Canada au cours de l'année universitaire 2003-2004. Son objectif principal consiste à recueillir des données sur les titulaires d'un doctorat au Canada afin d'informer le gouvernement, les associations, les universités et d'autres intervenants des caractéristiques et des projets de ces diplômés hautement qualifiés une fois leur programme de doctorat terminé.

Ces données sont importantes pour améliorer l'enseignement supérieur puisqu'elles fournissent aux agences gouvernementales et privées l'information nécessaire pour élaborer des programmes et prendre des décisions stratégiques. Des données au sujet des diplômés de chaque établissement sont également fournies aux bureaux de recherche des établissements ayant participé à l'enquête pour leurs propres fins.

Les principaux objectifs de l'enquête sont :

- de mesurer l'impact des diverses sources de financement institutionnel;
- de recueillir de l'information concernant la rétention des étudiants au doctorat au Canada;
- de mieux comprendre le système de financement des études supérieures et le niveau d'endettement des étudiants;
- de permettre aux planificateurs du marché du travail d'évaluer l'apport de ressources humaines hautement qualifiées dans divers domaines;
- de permettre une analyse du cheminement jusqu'à l'obtention du doctorat, et de l'impact des étudiants étrangers.

L'information de l'ETD peut être utilisée par les universités ainsi que par les gouvernements afin d'établir des politiques touchant les études supérieures partout au Canada; par les agences fédérales pour informer le Parlement et prendre des décisions sur les engagements financiers touchant les études supérieures au Canada; et dans l'évaluation des programmes d'enseignement supérieur, de la planification stratégique au niveau provincial, des projections de la main-d'œuvre et des plans d'action positive à tous les niveaux.

La population cible est composée de tous les titulaires d'un doctorat décerné par un établissement d'enseignement postsecondaire canadien qui ont reçu leur diplôme au cours de la période de référence. **La population observée exclut les établissements qui n'ont pas participé à l'enquête durant la période de référence.**

Cette population cible a été déterminée à partir d'une liste des établissements postsecondaires canadiens décernant un diplôme de doctorat. Cette liste est compilée et tenue à jour par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Tous les établissements figurant sur la liste étaient invités à participer à l'enquête. Ceux qui n'avaient pas décerné de diplôme de doctorat pendant l'année de référence étaient exclus de la population cible.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Tous les titulaires d'un doctorat des établissements participants sont invités à remplir un questionnaire papier de l'ETD, qui est distribué par les établissements. Les diplômés peuvent retourner le questionnaire rempli directement à Statistique Canada ou à leur établissement. Les établissements envoient les questionnaires remplis par la poste à Statistique Canada, qui se charge des appels de suivi auprès des non-répondants.

D. ENQUÊTE SUR LA DYNAMIQUE DU TRAVAIL ET DU REVENU (EDTR), ENQUÊTE ANNUELLE

L'objectif principal de cette enquête consiste à comprendre le bien-être économique des Canadiens : à travers quels changements économiques doivent passer les personnes et les familles, et quel rôle jouent à cet égard les changements touchant le travail rémunéré, la composition de la famille, la réception de paiements de transfert gouvernementaux ou d'autres facteurs? Par son aspect longitudinal, l'enquête permet de percevoir ces faits concomitants et souvent reliés entre eux. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu ajoute une dimension nouvelle aux données d'enquête existantes : les changements qui touchent les personnes au cours d'une période donnée.

L'EDTR est la première enquête sur les ménages canadienne fournissant des données nationales sur la stabilité du revenu d'une famille ou d'une personne type pendant une période donnée. Elle permet ainsi de se faire une meilleure idée de la nature et de l'étendue de la pauvreté au Canada. Au volet longitudinal s'ajoutent des données transversales classiques pour produire la principale source de données sur le revenu au Canada et fournir de l'information supplémentaire pour compléter les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA).

Dans l'EDTR, l'accent est mis autant sur les mesures statistiques (transversales) que sur toute la gamme des transitions, des durées et des occurrences multiples (longitudinales) qui touchent la situation financière et d'emploi des personnes. Puisque la situation familiale, les études et le contexte démographique peuvent chacun jouer un rôle, l'enquête permet également d'obtenir des informations détaillées sur ces sujets.

La population cible est formée de toutes les personnes du Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

Il s'agit d'une enquête par échantillon avec un volet transversal et un volet longitudinal. Les échantillons de l'EDTR sont sélectionnés à partir de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle, et partagent donc le même plan de sondage que cette dernière.

L'échantillon de l'EPA est prélevé à partir d'une base aréolaire et se fonde sur un plan stratifié à plusieurs degrés s'appuyant sur un échantillonnage probabiliste. L'échantillon total est composé de six échantillons indépendants, appelés groupes de renouvellement

puisqu'un sixième de l'échantillon (soit un groupe de renouvellement) est remplacé tous les mois.

L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chacun d'eux comprend deux groupes de renouvellement de l'EPA et couvre près de 15 000 ménages. Les membres d'un panel sont suivis pour une période de six années consécutives et un nouveau panel est introduit tous les trois ans. Par conséquent, deux panels se chevauchent en tout temps.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

Chaque ménage échantillonné dans le cadre de l'EDTR est interviewé sur une période de six ans. Tous les ans, en janvier, les intervieweurs recueillent les informations sur les expériences des répondants sur le marché du travail durant l'année civile précédente. On recueille par la même occasion des renseignements sur les relations familiales et les activités éducatives. Les caractéristiques démographiques des membres des familles et des ménages représentent un instantané de la population à la fin de chaque année civile.

Pour faciliter la réponse à l'enquête, les répondants peuvent autoriser Statistique Canada à consulter leur déclaration de revenus aux fins de l'EDTR. Ceux qui le font ne sont contactés que dans le cadre des interviews sur le travail. Plus de 80 % des répondants à l'EDTR consentent à ce qu'on utilise ainsi leurs dossiers administratifs.

E. ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES EN TRANSITION (EJET), ENQUÊTE BIENNALE

L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) est une enquête longitudinale qui vise à examiner les tendances et les influences des principales transitions dans la vie des jeunes, particulièrement en ce qui a trait à l'éducation, à la formation et au travail. L'enquête est menée conjointement par Statistique Canada et par Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

L'enquête inclut la mesure des transitions majeures dans la vie des jeunes, y compris à peu près toutes les expériences d'études formelles et la plupart des expériences sur le marché du travail, les réalisations, les aspirations, les attentes, de même que les expériences d'emploi. Le plan de mise en place prévoit une enquête longitudinale pour chacune des deux cohortes, les 15 ans et les 18 à 20 ans, qui sera interviewée tous les deux ans.

Les résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition serviront à plusieurs fins. Ressources humaines et Développement social Canada les utilisera pour élaborer des politiques et des programmes. Parmi les autres utilisateurs de données, on retrouve des éducateurs, des analystes des politiques sociales et des groupes de pression. Les données permettront de voir comment les jeunes effectuent ce passage critique vers le monde des adultes.

Les renseignements tirés de l'enquête pourront être utilisés dans l'élaboration de programmes qui abordent les problèmes ou les obstacles à court et à long terme auxquels les jeunes adultes doivent faire face dans la poursuite de leurs études supérieures ou encore pour acquérir une expérience de travail. Les données permettront également d'évaluer l'efficacité des pratiques et des programmes existants, de déterminer l'âge le plus favorable pour instaurer des programmes et de mieux cibler les programmes destinés à venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Les jeunes adultes pourront constater par eux-mêmes l'impact des décisions prises en relation avec la scolarité et les expériences de travail. Ils seront en mesure de comparer leurs propres expériences avec celles d'autres jeunes adultes.

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves PISA/EJET est l'un des projets issus de cette enquête. Il s'agit d'une évaluation à l'échelle internationale des habiletés et des connaissances des jeunes de 15 ans dans le but de déterminer si les élèves qui sont sur le point de terminer leur scolarité obligatoire ont acquis les connaissances et les habiletés essentielles à leur pleine participation à la société. Les répondants âgés de 15 ans de la cohorte lecture (en 2000) ont participé aux deux études, PISA et EJET. Depuis 2002, ils ont été suivis longitudinalement grâce à l'EJET. Les répondants âgés de 15 ans de la cohorte mathématiques (en 2003) ont participé aux deux études, PISA et EJET. Ils ne seront pas suivis longitudinalement.

La population de l'enquête pour la cohorte des 18 à 20 ans comprend les personnes nées de 1979 à 1981 inclusivement. Géographiquement, cette population exclut les territoires du Nord, les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées.

La population d'enquête pour la cohorte lecture (15 ans) comprend les personnes nées en 1984 et qui fréquentaient toute forme d'établissement scolaire dans l'une des 10 provinces du Canada. Les écoles sur les réserves indiennes ont été exclues, ainsi que d'autres types d'écoles pour lesquelles il aurait été impossible d'administrer l'enquête, telles que l'enseignement à domicile et les écoles pour les étudiants ayant des

besoins spéciaux. Ces exclusions représentent moins de 4 % des jeunes âgés de 15 ans au Canada.

La comparabilité avec les résultats des cycles précédents étant un objectif important au cycle 3 de l'EJET, seules des modifications mineures ont été apportées à la formulation des questions.

L'EJET est une enquête longitudinale par échantillon.

Cohorte des 18 à 20 ans

Des facteurs tels que le taux de mobilité élevé de la cohorte des 18 à 20 ans et sa fréquence relativement peu élevée dans les ménages ont mené à un plan d'échantillonnage stratifié à plusieurs degrés, fondé sur l'échantillon de l'Enquête sur la population active, tiré des ménages actifs et de ceux qui ont été supprimés par renouvellement. Dans chaque ménage, une personne de la population ciblée a été présélectionnée pour l'EJET. La taille de l'échantillon initial était de 29 000 personnes.

Cohorte lecture (15 ans)

Le plan pour la cohorte lecture (15 ans) entraîne un échantillonnage au hasard à deux degrés, avec un échantillon stratifié de 1 200 écoles sélectionnées au premier degré et un échantillon d'étudiants admissibles sélectionnés dans chaque école échantillonnée. La taille de l'échantillon initial de la cohorte lecture, en 2000, était de 38 000 étudiants.

Parmi la cohorte lecture (15 ans) et la cohorte des 18 à 20 ans, seuls les répondants ayant répondu au cycle 2 ont été recontactés au cycle 3. La taille des échantillons qui en ont résulté était de 26 854 pour la cohorte lecture (15 ans) et de 18 743 pour la cohorte des 18 à 20 ans.

Particularités de l'enquête

Collecte des données pour cette période de référence : du 15 février 2004 au 15 juin 2004.

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

La collecte pour le cycle 3 a eu lieu de la mi-février à la mi-juin 2004 à l'aide d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur. Le taux de réponse pour la cohorte des 18 à 20 ans était de 78,9 %. Le taux de réponse pour la cohorte lecture (15 ans) était de 84,3 %. Le taux de réponse combiné pour les deux cohortes au cycle 3 était de 82,1 %.

F. SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT DANS LES UNIVERSITÉS ET LES COLLÈGES (SIPEUC), ENQUÊTE ANNUELLE

Cette enquête est un recensement avec plan transversal qui vise à obtenir des données nationales comparables concernant les caractéristiques socio-économiques du personnel d'enseignement à temps plein des universités.

La population cible de cette enquête est composée des enseignants à temps plein au sein des établissements offrant des diplômes universitaires. Plus particulièrement, l'enquête vise les enseignants liés par un contrat d'une durée de 12 mois ou plus. Le personnel administratif et les employés de soutien sont exclus, ainsi que les employés qui se consacrent entièrement à la recherche. Les adjoints à la recherche et les assistants à l'enseignement sont également exclus.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

L'enquête vise à recueillir des données sur les caractéristiques des enseignants à temps plein dans les établissements qui décernent des diplômes. Chaque année, Statistique Canada distribue un Manuel du système d'information où sont énumérés tous les éléments de données que les établissements doivent fournir. Chaque établissement doit soumettre ses données à Statistique Canada selon l'une des méthodes suivantes, au choix :

- données relatives à chaque enseignant enregistrées sur support papier;
- données relatives à chaque enseignant enregistrées sur bande magnétique.

En général, 83,5 % des données sont enregistrées sur bande magnétique, les autres étant inscrites sur des formules imprimées à l'avance.

Par suite du retrait de l'Enquête annuelle sur le personnel enseignant des collèges et établissements analogues, en 2004, Statistique Canada a cessé la collecte de données sur le personnel enseignant à temps partiel des universités et sur tous les professeurs des collèges, et a poursuivi la collecte et la publication de données uniquement pour le personnel enseignant à temps plein des universités.

G. ENQUÊTE SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ ET DE SUBSISTANCE DES ÉTUDIANTS À PLEIN TEMPS, ENQUÊTE ANNUELLE

Cette enquête est un recensement avec plan transversal. Elle vise à recueillir des renseignements sur les frais de scolarité et de subsistance dans l'ensemble des universités et des collèges conférant des diplômes au pays. Elle fournit des renseignements financiers (frais de scolarité et de subsistance) à propos des étudiants de l'ensemble des universités et des collèges conférant des diplômes au Canada.

Cette information :

- aide les associations et les gouvernements à mieux comprendre la situation financière des étudiants à ce niveau d'éducation;
- facilite l'élaboration de politiques dans ce secteur;
- aide à mesurer l'impact de l'augmentation des frais de scolarité;
- aide à mesurer l'impact du soutien fédéral ou provincial.

La population cible se compose de tous les établissements conférant des diplômes (universités et collèges) au Canada.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Toutes les universités et tous les collèges conférant des diplômes font leur déclaration au moyen d'un questionnaire.

H. ENQUÊTE SUR LA COMMERCIALISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ENQUÊTE ANNUELLE

Cette enquête est un recensement avec plan transversal. Son objectif est d'assurer un suivi des activités relatives aux sciences et à la technologie et de faciliter l'élaboration de politiques en la matière.

Le sujet étudié est la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les hôpitaux de recherche. Les données sont utilisées pour déterminer des moyens de maximiser les avantages résultant des recherches menées dans le secteur public. Les utilisateurs des données comprennent les administrations fédérale et provinciales ainsi que les administrateurs et les chercheurs universitaires.

Les sciences et la technologie (S et T) et la société de l'information ont une incidence sur notre travail, notre apprentissage et nos vies. Ces concepts sont étroitement interreliés : les sciences fournissent de nouvelles façons de comprendre le fonctionnement du monde, la technologie se sert de cette nouvelle compréhension pour l'élaboration de produits et services innovateurs, et la société de l'information est l'un des résultats de ces innovations. La Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique (DSIIE) de Statistique Canada mesure et explique les répercussions sociales et économiques de ces changements. Ce programme vise à élaborer des indicateurs utiles de l'activité liée aux sciences et à la technologie au Canada, dans un cadre les regroupant de manière cohérente.

La population cible comprend tous les membres de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) ainsi que les hôpitaux de recherche affiliés aux universités. Ces derniers comprennent certains membres de l'Association canadienne des hôpitaux d'enseignement (ACHE) et certains autres hôpitaux qui déclarent mener des activités de recherche et développement dans le Rapport annuel des établissements de santé.

Élaboration de l'instrument

Au début de 1997, la firme *The Impact Group* a produit pour le compte de Statistique Canada un rapport intitulé *Commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur : une étude de faisabilité*. Les auteurs recommandaient un ensemble de 50 indicateurs pour mesurer les composantes du processus de commercialisation.

L'AUCC a ensuite recommandé des indicateurs supplémentaires et facilité les discussions avec les représentants des universités.

L'enquête de 2003 a été remaniée par un groupe de travail composé de représentants de l'AUCC, de l'Association of University Technology Managers (AUTM), d'Industrie Canada et de Statistique Canada.

Lors de chaque cycle de l'enquête, on recueille les commentaires des répondants et on note les difficultés qu'ils éprouvent à répondre à certaines questions, en vue d'apporter des modifications (la plupart du temps mineures) au questionnaire et au guide de l'enquête du cycle suivant.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Le questionnaire d'enquête est acheminé par la poste au vice-président de la recherche de l'université ou au PDG de l'hôpital. La lettre de présentation précise que l'AUCC a collaboré à l'élaboration de l'enquête. Habituellement, si **l'établissement a un bureau de transfert de la technologie**, le questionnaire y est envoyé et ce bureau se charge de le remplir. Dans le cas des grandes universités, toutefois, il faut généralement recueillir les renseignements auprès de plusieurs bureaux, comme le bureau des contrats de recherche, le bureau du vice-président de la recherche et le bureau de transfert de la technologie.

Le suivi auprès des différents établissements est fait par téléphone. Statistique Canada et l'AUCC envoient aussi des rappels généraux par courrier électronique. La collecte des données de l'enquête de 2004 s'est échelonnée sur neuf mois. Elle prend plus de temps que d'habitude parce que l'enquête est encore relativement nouvelle, que la participation est volontaire et que certaines des données doivent être compilées manuellement.

I. ENQUÊTE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES (IFUC), ENQUÊTE ANNUELLE

Cette enquête est un recensement avec plan transversal. Elle vise à recueillir des renseignements financiers (revenus et dépenses) au sujet de l'ensemble des universités et des collèges conférant des diplômes au pays.

Cette information :

- aide les associations et les gouvernements à mieux comprendre la situation financière des universités et des collèges conférant des diplômes;
- facilite l'élaboration de politiques dans ce secteur;
- aide à mesurer l'impact de l'augmentation des frais de scolarité;
- aide à mesurer l'impact du soutien fédéral ou provincial.

La population cible se compose de tous les établissements conférant des diplômes (universités et collèges) au Canada.

Particularités de l'enquête

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

Toutes les universités sauf celles de l'Ontario qui sont membres de l'ACPAU font leur déclaration au moyen du questionnaire. Le questionnaire Information financière des universités et collèges (IFUC) est disponible, tant dans sa version pour les membres de l'ACPAU que dans celle destinée aux non-membres, sur support papier ou électronique (Excel). La plupart des répondants remplissent le questionnaire électronique et le retournent sur disquette.

Les universités de l'Ontario membres de l'ACPAU font leur déclaration à leur propre organe de collecte (le *Council of Finance Officers – Universities of Ontario* [COFO]). Cette information est envoyée à Statistique Canada dans un gros fichier non hiérarchique. Les données obtenues du COFO sont ensuite mises en correspondance et intégrées pour être converties au format de la base de données de l'ACPAU.

J. ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE (EPA), ENQUÊTE MENSUELLE

L'Enquête sur la population active fournit des estimations de l'emploi et du chômage, qui figurent parmi les mesures les plus actuelles et les plus importantes de la performance de l'économie canadienne.

Parmi les principales séries de données économiques mensuelles, les estimations de l'EPA sont les premières à être rendues publiques, les résultats de l'enquête étant diffusés 13 jours seulement après la fin de la collecte des données.

L'enquête a été conçue après la Deuxième Guerre mondiale pour répondre à un besoin de données fiables et à jour sur le marché du travail. De l'information concernant les changements radicaux qu'avait entraînés la transition d'une économie de guerre à une économie de paix pour le marché du travail était alors requise de façon urgente. L'EPA a pour objectif de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir celles des personnes occupées, des chômeurs et des inactifs, ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories.

Les données de l'EPA sont utilisées pour produire un indicateur bien connu, le taux de chômage, ainsi que d'autres indicateurs de base du marché de travail tels que le taux d'emploi et le taux d'activité.

L'EPA procure également des estimations de l'emploi selon :

- le secteur d'activité;
- la profession;
- le secteur public ou privé;
- le nombre d'heures travaillées et davantage. Il est possible de croiser ces séries selon diverses caractéristiques démographiques. Les estimations sont produites pour le Canada, les provinces, les territoires ainsi que plusieurs régions infraprovinciales.

Pour les employés, des séries sur les salaires, la couverture syndicale, la permanence de l'emploi et la taille du lieu de travail sont également disponibles.

Ces données sont utilisées par les différents paliers de gouvernement pour évaluer et planifier les programmes d'emploi au Canada. Les taux de chômage régionaux sont utilisés par Ressources humaines et Développement social Canada pour déterminer l'admissibilité au régime d'assurance-emploi, de même que le niveau et la durée des prestations pour les personnes qui vivent dans une région d'assurance-emploi donnée. Les données sont également utilisées par des économistes du marché du travail, des analystes, des consultants, des planificateurs, des prévisionnistes ainsi que des universitaires, autant du secteur public que du secteur privé.

L'échantillon de l'EPA est représentatif de la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus. Sont exclus du champ de l'enquête les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements publics. Réunies, ces personnes exclues de l'enquête représentent moins de 2 % de la population canadienne de 15 ans et plus.

Le questionnaire actuel de l'EPA est utilisé depuis 1997. À l'époque, on avait considérablement modifié le questionnaire afin de combler des lacunes statistiques, d'accroître la qualité des données et d'exploiter davantage le potentiel de l'interview assistée par ordinateur.

Les modifications apportées comprenaient l'ajout de nombreuses questions. On a ajouté, par exemple, des questions permettant de recueillir des renseignements sur le taux de rémunération, la couverture syndicale, la permanence de l'emploi et la taille de l'établissement pour l'emploi principal des personnes occupant actuellement un emploi. Parmi les autres ajouts, notons de nouvelles questions visant à recueillir des renseignements sur le recrutement et les cessations d'emploi ainsi que des listes de catégories de réponses élargies qui subdivisent les codes existants en catégories plus détaillées.

En outre, le questionnaire a subi un remaniement important pour ce qui est de l'ordre et de l'enchaînement des questions. À titre d'exemple, les questions relatives à la description de l'emploi actuel (ou le plus récent) ont été déplacées au début du questionnaire de façon à ce que ces renseignements (notamment la catégorie de travailleur) puissent servir à contrôler partiellement l'enchaînement des questions, leur formulation de même que les catégories de réponses applicables pour les questions ultérieures. Enfin, certaines questions posant problème ont été modifiées, soit par une reformulation soit par des questions additionnelles (p. ex., la série de questions sur les heures de travail et l'identification des personnes temporairement mises à pied).

Dans la mesure où le questionnaire qui existait alors avait été conçu sous forme d'imprimé, l'exercice de remaniement a fourni l'occasion de tirer pleinement parti du potentiel de l'interview assistée par ordinateur, ce qui incluait la formulation de questions en fonction des réponses données à des questions antérieures, des enchaînements de questions plus complexes et un ensemble considérable de contrôles en ligne permettant de détecter les incohérences logiques.

Le nouveau questionnaire a été mis en œuvre à la suite d'un vaste processus de consultation des utilisateurs, d'élaboration et de mise à l'essai. Son déploiement

s'est fait progressivement sur une période de cinq mois s'étalant de septembre 1996 à janvier 1997.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon. L'EPA s'appuie sur un échantillon aléatoire fondé sur un plan de sondage stratifié à plusieurs degrés. Chaque province est subdivisée en grandes strates géographiques. Le premier degré d'échantillonnage consiste à sélectionner des régions géographiques plus petites, appelées grappes, dans chacune des strates. Le second degré d'échantillonnage consiste à choisir les logements à l'intérieur de chacune des grappes sélectionnées.

L'EPA utilise un plan de sondage avec renouvellement de panel, suivant lequel les logements sélectionnés restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. Chaque mois, environ le sixième des logements sélectionnés dans le cadre de l'EPA en sont à leur premier mois d'enquête, le sixième des logements en sont à leur deuxième mois, et ainsi de suite. L'une des caractéristiques du plan de sondage de l'EPA est que chacun des six groupes de renouvellement peut être utilisé comme un échantillon représentatif indépendamment des autres.

On recueille des renseignements démographiques de base sur tous les membres du ménage des logements sélectionnés. Les renseignements sur la population active sont recueillis pour tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans ou plus.

Depuis juillet 1995, l'échantillon mensuel de l'EPA compte environ 54 000 ménages, ce qui se traduit par la collecte de données sur le marché du travail visant environ 100 000 personnes. Il convient de noter que la taille de cet échantillon peut varier de temps à autre selon les exigences liées à la qualité des données ou aux budgets disponibles.

L'échantillon de l'EPA est distribué selon les provinces et des régions à l'intérieur des provinces afin d'obtenir des estimations fiables pour divers échelons géographiques. Ceux-ci incluent les échelons national et provincial, les régions métropolitaines de recensement (les grandes villes), les régions économiques et les régions aux fins de l'assurance-emploi.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

L'EPA est réalisée à l'aide de l'interview assistée par ordinateur par des intervieweurs qualifiés de toutes les régions du pays. L'interview initiale menée auprès du ménage (la « première interview ») est généralement réalisée sur place par un intervieweur disposant d'un ordinateur portable. Cette méthode d'interview est appelée « interview sur place assistée par ordinateur ». Les mois suivants, les intervieweurs des bureaux régionaux effectuent les interviews par téléphone à l'aide de l'interview téléphonique assistée par ordinateur, à la condition que le répondant ait accepté d'être joint par téléphone pour les interviews subséquentes.

Toutes les données recueillies au moyen de l'ordinateur portable sont transmises par modem au bureau régional concerné ou directement au bureau central; les données sont chiffrées pour en assurer la confidentialité. Toutes les données reçues ou recueillies par les bureaux régionaux sont transmises au bureau central au moyen d'une ligne protégée.

Les interviews par personne interposée sont autorisées dans le cadre de l'EPA, ce qui signifie que les renseignements visant l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès de tout membre responsable du ménage. Environ 65 % des données recueillies le sont de cette manière.

Pour réduire les coûts de collecte et le fardeau du répondant lors des interviews subséquentes, certains renseignements recueillis antérieurement ne sont pas demandés de nouveau, mais sont plutôt déjà inscrits sur le questionnaire informatique et vérifiés ensuite auprès du répondant. Ces renseignements comprennent la liste des membres du ménage, les données démographiques de base et certains renseignements décrivant l'emploi dans le cas des personnes visées par les questions sur la population active. En outre, pour réduire au minimum le fardeau de réponse des personnes âgées, on ne pose pas les questions sur la population active aux répondants âgés de 70 ans ou plus au cours des interviews subséquentes; les renseignements sur l'activité fournis à la première interview sont reportés de mois en mois.

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

- 1 Plan budgétaire 2007 du gouvernement fédéral, *Viser un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur*, présenté à la Chambre des communes le 19 mars 2007 par l'honorable James M. Flaherty, ministre des Finances.
- 2 Larry Orton. *Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : document de travail*. Statistique Canada. No au catalogue 81-595-MIF, no 011, Ottawa, 2003.
- 3 Définition établie par Lisa Hudson et Dan Andersson, citée dans *Measuring the Social Outcomes of Learning: OCDE Network B's Role and Perspective*. Compte rendu du symposium de Copenhague de l'OCDE, 2006.
- 4 Cette approche nécessite la définition de sous-secteurs pertinents du secteur de l'EP (voir l'exposé plus tôt sur le secteur de l'EP) et reconnaît la grande diversité des caractéristiques des établissements d'enseignement. Un point de repère – ou une moyenne systémique – peut ensuite être défini pour un sous-secteur composé de familles d'établissements aux caractéristiques et aux aspirations similaires, puis servir d'indicateur aux fins de comparaison si l'élément considéré est commun à tous les membres d'une même famille.
- 5 La liste des enquêtes peut être consultée au www.statcan.ca/francais/rdc/productintro_f.htm – Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Enquête sur la diversité ethnique (EDE), Enquête sociale générale (ESG), Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), Enquête nationale auprès des diplômés (END), Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), Enquête nationale sur la santé des populations (ENSP), Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) et Enquête auprès des jeunes en transition (EJET).
- 6 *Manual for the Development of a System of Criminal Justice Statistics*. Organisation des Nations Unies, 2003.
- 7 L'apprentissage par le service est un modèle d'enseignement permettant de faire participer le milieu universitaire et les étudiants à la collectivité dans le cadre de projets d'apprentissage par l'expérience fondés sur des programmes structurés.
- 8 *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail*. Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada. No au catalogue 89-615-XIF, Ottawa, 2005.
- 9 À titre d'exemple, la *British Columbia Co-operative Education Statistical Database* fournit des lignes directrices ainsi que des normes de programmes uniformes et encourage leur application afin de garantir une éducation coopérative de qualité en Colombie-Britannique. Elle recueille et diffuse également des données statistiques normalisées concernant les programmes coopératifs offerts par les établissements membres.
- 10 Riddell, Craig, *The Impact of Education on Economic and Social Outcomes: An Overview of Recent Advances in Economics*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, 2006.
- 11 Polanyi, M., et Karen M. Andres, *Deliberative Democracy: An Emerging Determinant of Health and Well-Being?* Congrès sur les politiques sociales canadiennes, Ottawa, 2003.
- 12 Les enjeux liés à la qualité de la recherche et à la formation en recherche font principalement partie du deuxième objectif. De même, les enjeux entourant le coût de la prestation de l'EP sont abordés au huitième objectif, qui traite de l'abordabilité.
- 13 Les obstacles à la poursuite d'études postsecondaires et à la persévérance relèvent généralement 1) de raisons scolaires, 2) de raisons financières et 3) d'un manque de sensibilisation, d'intérêt et de motivation. La présente section n'examine pas directement les obstacles financiers, qui sont traités au huitième objectif sur l'abordabilité, mais elle reconnaît toutefois l'interaction des obstacles financiers et non financiers.
- 14 Frenette, Marc, *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Direction des études analytiques : documents de recherche, Statistique Canada. No 11F0019MIF au catalogue – No 295, Ottawa, février 2007.
- 15 Mendelson, Michael, *Aboriginal Peoples and Post-secondary Education*, Caledon Institute of Social Policy, Ottawa, 2006.
- 16 Auriol, Laudeline. *Les caractéristiques du marché du travail et la mobilité internationale des titulaires de doctorat – Résultats pour sept pays*, OCDE, document de travail de STI, Paris, février 2007.
- 17 Il est à noter que la plus grande partie des statistiques qui manquent au rapport *Regards sur l'éducation* de l'OCDE portent sur les ressources financières et humaines investies en éducation.
- 18 Voir le guide de ressources 2007 du Conseil des universités de l'Ontario pour obtenir des exemples de données disponibles dans certaines provinces.

BIBLIOGRAPHIE

- Auriol, L. *Les caractéristiques du marché du travail et la mobilité internationale des titulaires de doctorat — Résultats pour sept pays*. Document de travail STI 2007/2, Paris, Février 2007.
- Conseil canadien sur l'apprentissage. *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain*, Ottawa, 2006.
- Conseil des universités de l'Ontario. Ontario universities— 2007 Resource document, Toronto, March 2007.
- Riddell, Craig, *The Impact of Education on Economic and Social Outcomes: An Overview of Recent Advances in Economics*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, 2006.
- Ministère des Finances Canada, *Le budget de 2007 : Viser un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur*, Ottawa, 2007.
- Hudson, L. et Andersson, D. « Mesurer les résultats sociaux de l'apprentissage : Le rôle et la perspective du Réseau B de l'OCDE ». Compte rendu du symposium de Copenhague de l'OCDE : *Mesurer les effets de l'éducation sur la santé et l'engagement civique*, Copenhague, 2006.
- Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : *Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail*. Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada. N° au catalogue 89-615-XIF, Ottawa, 2005.
- Frenette, Marc, *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Direction des études analytiques : documents de recherche, Statistique Canada. N° 11F0019MIF au catalogue – No 295, Ottawa, février 2007.
- Mendelson, Michael, *Aboriginal Peoples and Post-secondary Education*, Caledon Institute of Social Policy, Ottawa, 2006.
- Orton, L. *Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : document de travail*. Statistique Canada. No au catalogue 81-595-MIF, n°011, Ottawa, 2003.
- Plant, G. *Campus2020. La pensée en avant : le rapport*. Plan campus 2020 pour l'éducation postsecondaire en Colombie-Britannique, Colombie-Britannique, Avril 2007.
- Polanyi, M., et Andres, Karen M., *Deliberative Democracy: An Emerging Determinant of Health and Well-Being?* Congrès sur les politiques sociales canadiennes, Ottawa, 2003.
- Rae, B. *L'Ontario : Chef de file en éducation*. Rapport et recommandations. Toronto, Février 2005.
- Nations Unies. *Manuel pour le développement d'un système des statistiques criminelles de justice*. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique, Études méthodologiques Série F N° 89, New York, 2003.

www.ccl-cca.ca

Bureau d'Ottawa

50, rue O'Connor, bureau 215
Ottawa ON Canada
K1P 6L2

Tél. : 613.782.2959
Télec. : 613.782.2956

Bureau de Vancouver

701, rue Georgia Ouest, bureau 1805
C.P. 10132
Vancouver CB Canada V7Y 1C6

Tél. : 604.662.3101
Télec. : 604.662.3168